

Les citoyens européens et leurs forêts : comment les ressentent-ils ?

« Les forêts ont toujours nourri l'imaginaire, les légendes, la mythologie et la culture des peuples. Le lien symbolique entre la vie d'un arbre et celle d'un être humain est un élément de nos cultures européennes ». Cette perception de la forêt, peut être elle approchée à travers l'expression artistique ? Un échantillon de textes et de dessins d'enfant provenant de toute l'Europe présentés ici permettent de répondre par l'affirmative. Ils sont extraits du livre «Contes de nos forêts» réalisé par la Commission Européenne et reproduits ici avec son aimable autorisation. Qu'elle en soit vivement remerciée.



Contes de nos **forêts**

© dessin de Jakub Roszak, 7 ans, Pologne, lauréat du concours de dessin «Forêts» 2013 de la DG Agriculture et développement rural

<http://bookshop.europa.eu/en/tales-of-our-forests-pbKF0213196/>

Comment connaître la perception de la forêt par les citoyens européens ?

La réponse à cette question justifierait des études approfondies de sociologie. Mais une autre approche consiste à recueillir l'expression des citoyens eux-mêmes. C'est ce qu'a fait la Commission Européenne en publiant un remarquable ouvrage : « Contes de nos forêts », qui permet de « *poser un regard nouveau sur nos liens à la forêt à travers la poésie et la prose de tous les États membres de l'Union européenne (UE)* ». Les textes ont été sélectionnés avec l'aide des ministères chargés des forêts dans les états membres. « *Ils sont illustrés par des dessins d'enfants, qui donnent un aperçu unique, coloré et très subtil de la manière dont nous percevons les forêts de ce qu'elles attendent de nous et comment nous vivons avec elles. Plus de 9 000 enfants de 22 États membres ont participé au concours de dessin intitulé «Que signifie la forêt pour moi ?», organisé par la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission Européenne* ». Cette fiche a choisi de laisser une libre expression de points de vue à travers un échantillon de textes et de dessins venant de quelques pays de l'UE ; elle ne prétend pas donner un panorama complet, mais se veut seulement illustrative de quelques exemples.

France

L'éducation sentimentale (Gustave Flaubert 1821-1880)

La lumière, à de certaines places éclairant la lisière du bois, laissait les fonds dans l'ombre; ou bien, atténuée sur les premiers plans par une sorte de crépuscule, elle étalait dans les lointains des vapeurs violettes, une clarté blanche. Au milieu du jour, le soleil, tombant d'aplomb sur les larges verdure, les éclaboussait, suspendait des gouttes argentines à la pointe des branches, rayait le gazon de traînées d'émeraude, jetait des taches d'or sur les couches de feuilles mortes; en se renversant la tête, on apercevait le ciel, entre les cimes des arbres.

Cette foule de grosses lignes verticales s'entrouvrait. Alors, d'énormes flots verts se déroulaient en bosselages inégaux jusqu'à la surface des vallées où s'avancait la croupe d'autres collines dominant des plaines blondes, qui finissaient par se perdre dans une pâleur indécise.

Debout, l'un près de l'autre, sur quelque éminence du terrain, ils sentaient, tout en humant le vent, leur entrer dans l'âme comme l'orgueil d'une vie plus libre, avec une surabondance de forces, une joie sans cause.



Karolina 6 ans



Maciej S. B. école primaire 3e année

Croatie

Le forestier (Zvonimir Balog 1932-)

Le forestier connaît la forêt comme sa poche.
La forêt, c'est son métier, la forêt, c'est son foyer.
Le forestier est tout de vert habillé.

Même ses rêves sont de vert teintés.
D'un sifflement entre ses doigts il appelle les
oiseaux des bois.

Arpentant sans relâche les chemins, il vérifie que
tout va bien:

les arbres sont-ils bien alignés? tous les oiseaux
bien perchés? tous les cerfs bien cachés?

Dans la forêt en hiver, seul le forestier est en vert.



Ula I. 10 ans

Autriche**L'arbre (Agentur enizigARTig)**

Semence nouvelle je suis tombée,
Hélas pas encore nommée.
Puis peut-être un jour sapin je germerai.
La poésie en vers est aussi ta préférée ?

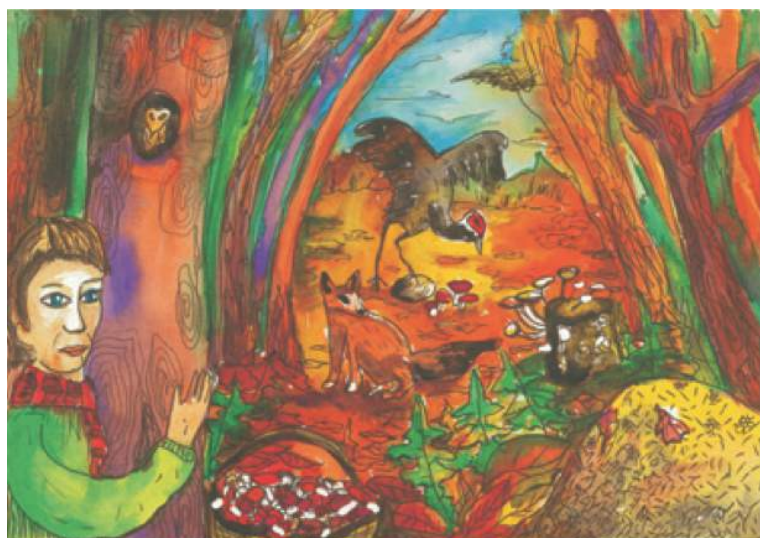
Bientôt petite plante on me reconnaîtra,
Et épicéa, chêne ou sapin m'appellera.
Que je porte aiguilles, feuilles ou pommes de pin,
Par tous les temps dehors est mon destin.

Avec les années un arbre je deviens.
Ce n'est pas un rêve, je dis bien.
Beaucoup d'influence j'ai sur le climat.
Est-ce que ça n'est pas vraiment extra?

En vieillissant je donne du bois.
Et j'en suis bien fier ma foi!
On me fait table, chaise ou lit.
Est-ce que ça n'est pas très joli?

Des branches feuillues l'ombre douce
Calme et repos offre à tous.
Des animaux suis le salon,
Beaucoup d'arbres sont leur maison.

Pour les hommes aussi une bonne action,
Je les protège des avalanches et inondations. Quelle
que soit la saison,
Là pour vous en toute occasion !
Bref — la forêt est un vrai plaisir
Et c'est ici qu'il faut finir!

*Veronika P. 9 ans**Natalia K. 6 ans**Jan Z. 9 ans.**Astjus P. 9 ans***Suède****Le salon et la forêt (Erik Gustaf Geijer (1783- 1847)**

Oh, monde agité! Tu me tourmentes.
Où trouver le silence? Je veux aller à sa
rencontre. Aux questions que te pose ton
cœur, Ni toi ni les autres ne trouvent
toujours de réponse.

Je préfère me promener dans les bois
Lorsque la brise du soir murmure dans
les feuilles. Mes pensées silencieuses, Je
les entends malgré le bruissement de la
forêt.

Danemark

Comme la forêt est vaste, comme l'air y est frais (H.C. Andersen, 1805-1875)

Comme la forêt est vaste, comme l'air y est frais,
Coucou!

Lorsque poussent le fraisier et le muguet, Coucou !
Et dans l'écorce des marques sont gravées, Là où une
nuit sous la lune je reçus un baiser, Coucou ! La-la-la !
Coucou !

Au clair de lune la forêt révèle ses merveilles, Coucou !
Il fait bon s'y promener aussi sous le soleil, Coucou !
Si tu écoutes le chant du coucou tu sauras, Combien de
baisers tu recevras et d'années tu vivras, Coucou ! La-
la-la ! Coucou !

Ne laisse pas la vie passer à côté de toi, Coucou !
Souviens-toi que toujours jeunesse s'en va, Coucou !
Le fraisier et le muguet poussent dans les bois, Où et
quand, le coucou te le dira. Coucou ! La-la-la ! Coucou !



Aleksas S. 9 ans



Skaiste D. 6 ans



Julija J. 6 ans

Slovénie

La forêt (Lucja Arh, Ecole primaire de Naklo)

Une verdure fraîche, un vert bourgeonnement, Ma
maison est ici.

Je marche sur le chemin arboré,
J'ai l'impression de jouer dans les cieux.

Les fleurs embaument,
Les ruisseaux murmurent.
Ici je me sens chez moi.

La poussière d'étoiles sous les pieds, le vent dans les
cheveux, La liberté dans les yeux, l'inspiration dans les
mains.

Les oiseaux saluent,
Les clochettes annoncent:

«Il est ici»,

Ce lieu que j'ai toujours cherché, Ce lieu que la nature
nous a donné.

La forêt : espace de «naturalité» ?

La forêt est perçue majoritairement par les sociétés modernes comme l'un des derniers espaces «naturels», sanctuaire à préserver du fait de son degré élevé de «naturalité». Ce terme apparu dans les années 1960 dans le monde anglosaxon, a gagné l'Europe, où il fait l'objet de débats. S'agit-il seulement d'un concept de portée philosophique, ou bien ce concept à l'articulation des sciences sociales et des sciences de la nature peut-il aussi inspirer de nouveaux objectifs et la gestion forestière ?

Qu'entend-on par naturalité ?

La naturalité est la qualité de ce qui est constitué par les seules forces de la nature. Dans le vocabulaire environnemental, elle renvoie au caractère sauvage d'un paysage ou d'un milieu naturel, en opposition avec ce qui est marqué par l'action de l'homme. Il s'agit d'un concept actuellement très débattu, qu'il ne faut pas confondre avec celui de biodiversité : un écosystème très artificialisé peut être très riche en espèces. La naturalité des forêts, en tant que concept des sciences de la nature, est appréciée par la



Figure 1. "Parc National de Bialowieza, Pologne, 0029" (Photo Jacek Karczmarz)

composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes forestiers (cf. la diversité des espèces, l'indigénat, la structure, la diversité des micro-habitats, la maturité, la complétude de la dynamique, la continuité spatiale, et l'ancienneté de l'état boisé). Elle est ainsi évaluée au travers de bio-indicateurs, des caractéristiques du sol (humus, traces de fertilisation ancienne, ...), de la présence de gros bois et de bois mort en quantité significative, de la proportion d'arbres matures (avec présence de la faune et flore associées), de la structure du peuplement (avec les différents stades de la sylvigénèse), de la diversité des essences et de la comparaison avec une flore potentielle. Cette analyse suppose une capacité à intégrer différences échelles spatiales, et à prendre en compte la mosaïque observée des écosystèmes et leur histoire connue (chablis, incendies, coupes et travaux sylvicoles connus...).

La forêt de Bialowieza D'une contenance de 125 000 hectares, cette forêt, à cheval depuis 1945 sur la Pologne et la Biélorussie, est un ancien domaine de chasse des rois de Pologne, puis des tsars. Le haut degré de naturalité d'une partie de ce très vaste massif de plaine peu affecté par la gestion forestière, a justifié l'adoption en 1921 d'un statut de réserve naturelle, puis en 1932 de parc national. Bialowieza est en Europe le meilleur exemple d'un massif forestier de grande ampleur proche de l'état primaire. Cette forêt est devenue un site de référence où les scientifiques peuvent étudier sur 5 726 ha la dynamique d'écosystèmes laissés en libre évolution : structure et composition de la forêt, âge et taille des arbres, propriétés des sols et de leur humus, strate herbacée et flore fongique, macrofaune et entomofaune (xylophages, saproxylophages), proportion de bois mort, processus de régénération, rôle des grands herbivores, résilience de la forêt, bilan en terme de cycle du carbone, etc.

La naturalité, valeur absolue ou gradient ?

Pour le grand public, la naturalité renvoie à deux notions complémentaires, mais différentes et par ailleurs assez théoriques : d'une part le degré de l'empreinte humaine, d'autre part le degré d'expression des caractéristiques clés des écosystèmes en libre évolution. Mais l'absence totale d'intervention humaine sur les écosystèmes est aujourd'hui très difficile à affirmer, compte tenu notamment de la responsabilité anthropique dans l'accroissement de l'effet de serre, et des effets de la pollution atmosphérique à longue distance ... En outre, il est extrêmement difficile de caractériser un état originel des milieux naturels, en oubliant l'influence humaine sur la biodiversité, l'occupation des sols et le climat, dès le Néolithique. Ces deux notions peuvent même conduire à des logiques inconciliables, comme ce peut être le cas face à l'expansion de nouvelles plantes exotiques envahissantes ou organismes pathogènes introduits : faut-il ou non intervenir pour préserver des espaces naturels ?

C'est pourquoi les débats actuels s'orientent davantage vers le classement des milieux sur un gradient de naturalité, exprimé à différentes échelles (du peuplement à l'écorégion), à minima rigoureux et cohérent pour certains critères (humus, nécromasse, potentiel floristique, ...), même si un débat entre scientifiques, gestionnaires et naturalistes existe sur la pondération entre critères.

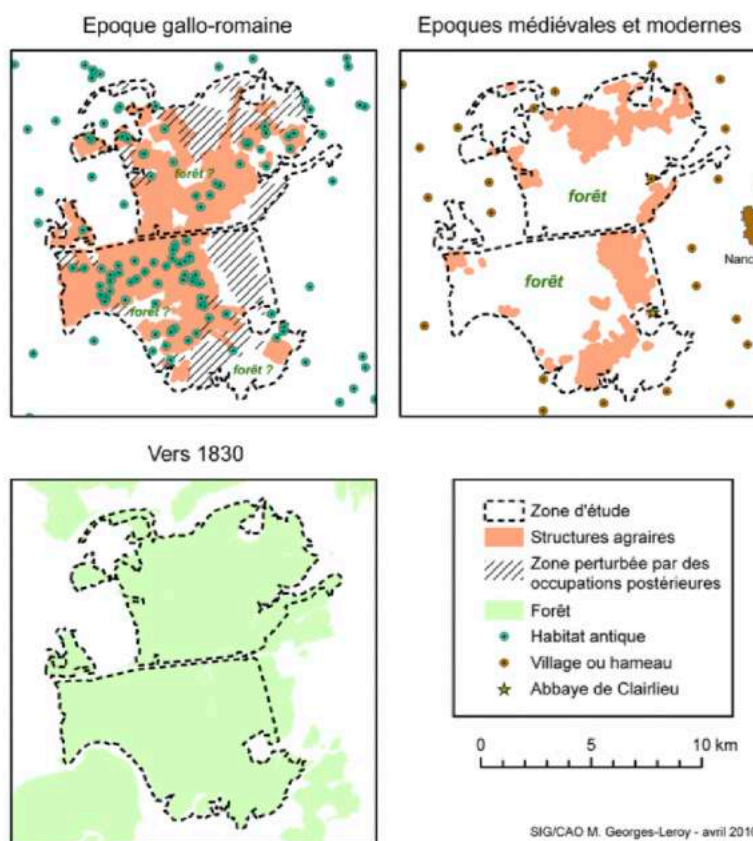


Figure 2. Évolution de l'occupation humaine en forêt de Haye (Meurthe & Moselle) au cours des deux derniers millénaires - (Source : M. Georges-Leroy, 2009)

S'il existe un consensus sur l'enjeu du «temps long» pour minimiser les effets induits d'une ancienne occupation humaine en forêt, et permettre pleinement la «libre expression» des processus écologiques naturels, conduisant alors vers un haut degré de naturalité, il n'existe pas d'accord sur l'ampleur minimale de cette dimension temporelle : si les partisans d'un classement en réserve intégrale de certains espaces montrant un fort degré de maturité pensent souvent en termes de plusieurs décennies à quelques siècles, il est par ailleurs impossible d'oublier que les sols et la flore conservent encore la trace nette de l'histoire d'il y a 2 000 ans ou plus. Ainsi il est possible d'identifier en Europe occidentale les «forêts anciennes», en les distinguant de celles qui ont été défrichées récemment avant un retour à l'état boisé, grâce à la présence de certaines espèces comme le muguet, la jacinthe ou l'anémone des bois.

Et que dire des perspectives de naturalité des vastes espaces interdits à l'accès humain après la catastrophe de Tchernobyl, dès lors que la radioactivité (en décroissance) se manifesterait durant des centaines de milliers d'années ? De manière plus troublante encore, les historiens et les écologues qui s'opposent depuis quelques décennies sur l'histoire du bassin amazonien font émerger à cette occasion une «géo-histoire environnementale», en apportant un faisceau de plus en plus lourd et convaincant de preuves et d'hypothèses qui conduisent à penser qu'au moins 15% des surfaces forestières amazoniennes qui incarnent globalement, pour le public comme pour beaucoup de spécialistes, un extrêmement haut degré de naturalité porteraient des traces manifestes d'une occupation humaine ancienne, dans les sols et la végétation.

La naturalité : concept scientifique ou philosophique, ou à la charnière des sciences sociales et de la nature ?

Elle fait également écho à de nombreuses approches philosophiques européennes ou nord-américaines s'interrogeant sur les rapports de l'homme et de la nature. Elle ne se comprend qu'au sein du naturalisme dualiste, qui caractérise, selon Philippe Descola, professeur au Collège de France, l'univers culturel occidental, en opposition aux trois autres manières pour l'humanité de vivre dans et avec la nature : l'animisme, le totémisme et l'analogisme. Dans ce contexte, la naturalité exprime philosophiquement une «altérité qui résiste» à l'homme, une sorte de «réalité première», qui suscite l'adhésion, l'opposition, ou des attitudes ambivalentes.

Y a-t-il continuité ou non entre l'homme et la nature?

Dans le naturalisme, l'homme se vit comme étant en discontinuité avec la nature du point de vue de l'intériorité, tout en étant conscient de sa continuité physique avec elle. L'animisme vit tout le contraire, en affirmant la continuité avec la nature du point de vue de l'intériorité, et la discontinuité des mondes humains et naturels, même si tous ceux-ci communiquent entre eux. Dans le totémisme, l'homme se pense comme ayant des qualités physiques et morales analogues à celles de certains non-humains à l'intérieur de groupes bien segmentés. Dans l'analogisme, le monde (à une échelle infra-individuelle) est un gigantesque composite de qualités et d'états différents, reliés par des mécanismes ou des dispositifs de correspondance.



Fig 3. Totem à tête d'oiseau (Photo P. Downey)

Des travaux sociologiques ont montré qu'il existe certes des différences entre la perception de la naturalité par le grand public et le classement effectué sur la base de critères relativement objectifs, mais aussi de fortes convergences. Néanmoins, cette perception peut être vécue comme positive par certains, et oppressante par d'autres. La naturalité forestière peut être à la fois le refuge où peuvent aller se ressourcer ceux qui ont besoin de s'éloigner un temps de la société, et le signe visible d'une modification (vécue comme une dégradation) des rapports sociaux qui avaient structuré un paysage et une exploitation de la forêt. A cet égard, il est encore possible de retrouver des traces vivantes de l'univers culturel paysan européen, marqué par un combat séculaire et quotidien contre la nature.

Où nous mène le débat sur la naturalité ?

La naturalité a été mise en avant, dans un premier temps, avec le souci prioritaire de préserver des espaces menacés à fort degré de naturalité. Elle a été un des arguments en faveur d'une politique de mise en réserve intégrale (cf. notamment la création à travers le monde de grands parcs nationaux ou de réserves), et les espaces ainsi protégés comptent de fait une proportion élevée de forêts. De manière cohérente avec les deux notions d'absence d'intervention humaine et de valorisation d'une sorte d'état biologique originel, depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la décision publique a ainsi «reconnu» l'intérêt scientifique, philosophique, pédagogique, culturel et artistique de préserver des espaces relictuels que l'ancienneté de leur trajectoire singulière rendait exceptionnels. Mais les surfaces concernées par ces critères et actuellement non protégées se réduisent rapidement.

Le débat sur la naturalité se déplace actuellement dans trois autres directions :

- il questionne les aménageurs du territoire sur l'empreinte forte, parfois irréversible, de certains de nos choix, et sur la raréfaction des forêts à haute naturalité ;
- il interpelle les forestiers sur leurs choix d'aménagement, à l'échelle de la parcelle, du massif forestier et du paysage, notamment en faisant le lien entre naturalité et résilience, en argumentant que la capacité d'un écosystème à retrouver un nouvel équilibre après une crise majeure, éventuellement après avoir évolué (cf. la résilience), a quelque chose à voir avec son degré de naturalité ;
- il invite les forestiers et les responsables de l'aménagement du territoire à un nouveau regard sur les surfaces significatives où l'abandon de gestion (pour des raisons de parcellaire, de relief, de pauvreté de sols, de mauvaise desserte, etc.) se traduit depuis quelques décennies par une «libre expression» des processus naturels, sans qu'il soit envisagé de voir disparaître tous les effets directs ou induits d'une gestion forestière longue et parfois marquante : c'est l'enjeu de l'émergence d'une nature dite «férale», différente de la nature qui a justifié les mesures de protection évoquées précédemment. Il se crée ainsi sous nos yeux quelque chose de nouveau et d'intéressant, dans un environnement global changeant, dont le terme n'est pas aisément prévisible.



Figure 4. En Forêt de Bialowieza : chevaux koniks polonais réintroduits, espèce la plus proche du cheval tarpan , aujourd'hui disparu. Photo : «Konik-etilage1».

Ce qu'il faut retenir

- La naturalité est un concept qui fait aujourd'hui débat dans le monde forestier et au delà
- La naturalité est à la fois un concept philosophique et scientifique qui trouve une résonance particulière dans les systèmes peu artificialisés que sont les forêts
- Ce concept invite à une réflexion nouvelle sur l'aménagement du territoire et sur certains objectifs de la gestion forestière.

La forêt : quelles fonctions symboliques et imaginaires dans l'histoire ?

Dans notre représentation de la forêt, les symboles et les éléments nourrissant notre imaginaire sont nombreux. D'où viennent-ils ? Un retour aux racines de nos sociétés est éclairant pour les comprendre.

La forêt, espace convoité mais interdit, et terre de mission

À l'époque féodale, les forêts étaient très claires : fort peu d'arbres grands et vieux, et beaucoup de brandes et de landes, pâturées ou défrichées pour toujours ou pour quelque temps. A proximité des habitations, les forêts accueillait les troupeaux, venus brouter ou glander, et les hommes, venus prendre du bois, des baies, de la litière et du rouettage (récolte de petites tiges ou gaules). Parcourir leur étendue pour obtenir son "ordinaire" supposait d'en avoir le droit, c'est-à-dire de figurer sur la liste des usagers et d'acquitter la taxe de l'année. Devant ces contraintes, les paysans rêvaient d'une forêt sombre, où les arbres seraient des géants, où chacun serait libre d'aller, fût-ce à ses risques et périls. Leur représentation correspondait aux réserves de gros bois ou de chasse, excentrées, limitées par des fossés, et soumises à l'autorité seigneuriale. Dans l'imaginaire des contemporains, celui qui la défiait en franchissant la frontière symbolique reviendrait transformé, comme s'il avait puisé une force nouvelle ou trouvé un talisman lui accordant puissance et richesse. L'idée était de le mettre au service de la famille, des compagnons ou des disciples.

Cette expérience initiatique remonte à l'époque où l'Eglise entreprit d'évangéliser les populations forestières dont les contacts avec la ville ou le bourg, sièges de l'évêché ou de la paroisse, étaient limités ; elles formaient un monde à part, travaillant le bois et le feu, et imprégné de traditions celtiques. Ces artisans étaient présentés comme des sauvages que tout opposait aux citadins, plus ou moins romanisés, plus ou moins civilisés, chrétiens en tout cas. Aussi, à partir du IV^e siècle, les missionnaires combattirent le

paganisme dans les contrées boisées, territoires quasiment inexplorés. Voyageurs sans bagage, ils acceptèrent cette existence ascétique pour trois raisons : obéir aux desseins divins comme la feuille, aux vents et aux eaux ; prier du lever au coucher du soleil pour sauver les âmes perdues ; montrer la voie du Salut en méprisant le quotidien, l'entretien de leur personne et de leur logement.

La forêt des origines

Le terme forêt, *foris* en latin, c'est-à-dire "extérieur", fait de la forêt "primaire" (avant l'impact de l'homme), un endroit "étranger" aux hommes et qui donc leur fait peur. La forêt est considérée par le droit romain comme un "bien sans maître" (*res nullius*). Pénétrée progressivement par une population croissante, d'abord les pasteurs et leurs troupeaux, puis les bûcherons pour les besoins des riverains, elle devient aussi refuge pour ceux qui souhaitent se mettre à l'abri des lois. Les forêts deviennent ainsi complémentaires des champs et pâtures qui leur sont soustraits, et procurent aussi fruits et gibiers, ce qui incite les puissants de l'époque féodale, clercs ou laïcs à y faire régner leur ordre. On parle également à l'époque de "forêts d'eau, de pêche ou de poissons". Après les *res nullius* du droit gallo-romain, forêt, chasse et pêche deviennent le champ d'action des forestiers, et ceci jusqu'au XX^e.

La forêt, désert pour les ermites puis pour les communautés monastiques

L'érémisme poussa à l'extrême ces comportements. Ce modèle de conduite fut introduit par saint Antoine, paysan cossu de la vallée du Nil qui distribua sa fortune aux pauvres avant de partir dans les sables égyptiens (+ 270). Premier « Père du Désert », il le quitta quand la parole christique l'appela : il répandrait le message de la rédemption dans tout le Proche-Orient. Un à deux siècles plus tard, l'Occident découvrit cet engagement : le refus du monde et la mission dans le monde. Deux personnages l'illustrèrent : saint Martin, l'apôtre des massifs gaulois, et saint Colomban, le fondateur des abbayes de Luxeuil (Haute-Saône) et de Bobbio (Emilie, Italie). Ainsi, saint Paterne et saint Scubilion quittèrent l'abbaye d'Ansignon (Saint-Jouin-de-Marnes, Deux-Sèvres) pour rechercher un îlot perdu, mais un fidèle les aborda afin qu'ils éclairent les païens installés dans la forêt de Scissy (Saint-Pair-sur-Mer, Manche). L'idée que le saint ou tout autre religieux apporte la Lumière dans la forêt est commune à tous ces récits.

Comme le site de l'ermitage participait à la mortification de la chair, les hagiographes exagérèrent son caractère inhospitalier : les forêts qui retenaient les solitaires ressemblaient à leurs peuples. Cela n'en rendait que plus admirables le dévouement et la dévotion de ces missionnaires comme en témoigne la « loge » de saint Evroul, mélange de branches et de terres en forêt d'Ouche (Orne), « si misérable qu'elle ressemblait à la hutte d'un berger », ou la « niche » de saint Wandrille, perchée sur une fourche d'arbre d'après le vitrail d'Arnières-sur-Iton (Eure). Assurément, l'ermitage était un athlète de la foi, que sa vocation fut contemplative ou éducatrice selon l'âge ou la saison. L'habitat était donc forcément précaire. Parfois, le solitaire utilisait un oratoire pour dormir à même le sol, par exemple dans la chapelle Saint-Maur, au cœur de la forêt de Brotonne (Seine-Maritime). Dans certains cas, l'abri était moins effectif qu'imagé, ce que montre le moine Milon, qui célébrait la messe sur le tronc d'un arbre (VIIIe s.) ou le moine Hardouin, qui enseignait les novices assis sous un arbre (IXe s.).



Figure 1. *Saint Arbogast ermite retiré en forêt de Haguenau au pied d'un gros chêne. Il devint évêque de Strasbourg à la fin du VIe siècle.*

Ainsi, les forêts gallo-romaines furent des « déserts peuplés d'anachorètes », tel saint Basile dans celle de la Montagne de Reims (Marne), saint Gobain dans celle du Soissonais (Aisne) ou saint Norbert dans celle du Laonais (idem). Les forêts médiévales le furent également. Les ermitages évoluèrent peu entre la phase d'essaimage (IVe-VIIIe s.) et celle du réinvestissement (XVIe-XVIIe s.), quand l'Eglise catholique affronta la réforme protestante. La lutte fut âpre dans les confins lorrains, écartelés entre la puissance ducale, papiste, et les principautés allemandes, luthériennes. Les forêts étaient vides, tout comme les hameaux voisins, effondrement démographique qui tenait aux guerres et aux pestes. Aussi les ermitages retrouvèrent-ils des locataires, mystiques passionnés qui espéraient, par leur sacrifice, arrêter l'épidémie « hérétique ». Le mouvement déborda de ces marges de l'Est. C'est pourquoi la fin du XVIe siècle vit un anachorète réoccuper La Roche-à-Ermite, un troglodyte de la forêt des Andelys (Val Saint-Martin, Eure).



Bien entendu, cette rupture était trop absolue pour séduire nombre de fidèles, mais leurs exemples, largement diffusés par les autorités épiscopales, frappèrent les esprits. Les Chroniques de Fontenelle, une abbaye de Seine-Maritime, insistaient déjà sur la « solitude » des évangélistes, mot qui en disait plus sur leur isolement en terre païenne que sur l'absence de compagnons : la distinction entre « anachorèse » – vivre et prier esseulé - et « cénobitisme » – vivre et prier ensemble – attendit saint Benoît de Nursie, le fondateur des Bénédictins (VI^e s.), et saint Robert de Molesmes, le fondateur des Cisterciens (XI^e s.), qui appliqua strictement la règle de saint Benoît : bâtir couvents et prieurés en milieu boisé, « inculte » économiquement et spirituellement. Cela impliquait de réunir des pères et des frères. Cette communauté religieuse tirerait ses revenus du défrichage pour l'agriculture, de la gestion de la forêt, de la création des forges et en donnant des terres à bail. Ce système attira des familles dans l'espoir d'une nouvelle chance. En fonction de leur nombre, la clairière progressa avec, en son centre, les bâtiments conventuels.

La forêt, source d'inspiration pour les contes

Ces données inspirèrent les contes, littérature qui, au XVI^e et au XVII^e siècle, n'étaient pas destinés aux enfants, mais aux parents. L'engouement qu'ils suscitaient reposait sur l'image d'une forêt soustraite aux valeurs de la société et aux contraintes du travail : l'immersion verte permettrait d'y échapper. En renonçant aux richesses acquises, source de pauvreté morale, l'initié découvrait l'essentiel jusque-là caché. Dieu offrait les splendeurs du monde à ceux qui trouvaient la foi, c'est-à-dire à ceux qui croyaient en Lui et en sa Clémence. Cette transmutation des réalités explique que, dans les contes, la vie en forêt soit exempte de gêne. À chaque repas, le menu époustoufle par son abondance et par son raffinement, la nappe couverte de mets et de vins par des mains invisibles. Il n'y a aucun geste usuel comme allumer le four, chercher les vivres ou cuire la viande sinon pour plaire aux animaux qui instruisent le héros, un jeune enfant ou une jeune fille : la pureté des individus conditionne toute initiation.

En franchissant la lisière, limite métaphorique, le héros repousse les rôles sociaux, les honneurs et les privilèges qui vont avec. Il garde au cœur l'amour de ses parents, de son père notamment. Il marche donc en forêt non par haine de sa maison, mais pour en ôter le "mal", terme polysémique s'il en est. Il reste donc un bon petit. Il est clair que la voûte des arbres transforme le comportement des êtres plus que l'âme des individus. Cet espace, le héros doit le traverser et en revenir sans l'aide des repères familiaux. Cela l'oblige à ne plus considérer les apparences, mais à développer l'intuition, le jugement : au bout du chemin, dans la clarté de ses pensées, il connaîtra la vérité sur lui-même, même au prix de remords et de regrets. On laisse toujours quelque chose de soi dans les aventures interdites. Ce peut être aussi un signe matériel du passage, destiné à obtenir une guérison ou un héritier, un retour ou une lettre du disparu, etc.

Cette pratique de l'offrande au pied d'un arbre continue. C'est souvent un sujet court et vieux, aux branches basses et fortes, silhouette aisément identifiable qui révèle une localisation périphérique et un élagage important, même si la progression du peuplement forestier a effacé l'ancienne lisière ou l'ancienne clairière. En général, il existe une chapelle dédiée à un saint guérisseur à l'emplacement de l'oratoire et une fontaine possédant des vertus médicinales à l'emplacement de la source sacrée. Ainsi, l'arbre qui ombrageait l'élu complète le duo ermite-fontaine. C'est le cas de l'arbre du Bas-Brézier (Saint-Michel-des-Andaines, Orne), arbre à vœux depuis des lustres. Il serait à l'origine de superstitions sans l'installation d'une statuette : Notre-Dame-du-Chêne. Les apparences sont sauvées : le culte ne concerne pas ce chêne, mais la Vierge. Elle attire encore les pèlerins venus solliciter saint Ortaire et sainte Radegonde : ils font le détour pour planter des « croisettes » (des brins liés en croix) dans les replis de son écorce. Conjuraison du malheur ? Rappel d'une invocation ? Persistance en tout cas du culte des saints en forêt, les seuls qui protégeaient de ses dangers : les fauves et les brigands, les bêtes diaboliques et les êtres surnaturels.

La forêt : quelle place aujourd'hui dans l'imaginaire ?

Ainsi, par le biais de lointaines réminiscences, de l'éducation catholique et de la découverte forestière au travers des contes d'antan, adaptés à la jeunesse au début du XIXe siècle, les enfants aiment courir dans les bois : ils font semblant d'être cachés et les parents font semblant de les avoir perdus. Chacun y trouve son bonheur. Marcher sur une grume qui roule, grimper sur une branche qui flanche, c'est affronter un équilibre précaire, une ascension dangereuse. L'enfant défie ses camarades. Qu'ils fassent de même ! Qu'ils aillent plus loin ! plus haut ! Tout cela fait partie des interdits qui fascinent. À l'âge où le risque est nié, la forêt offre un terrain d'expérience, un espace de transgression. L'enfant teste sa résistance à l'effort, à la douleur ; il teste aussi son aptitude à inventer, à diriger ; il teste enfin son habileté à deviner, à comprendre. Les adultes retrouvent, eux, l'envie de leurs jeunes années : dépasser ses limites, que ce soit par la longueur du trajet, les difficultés de la promenade ou l'exercice des sports extrêmes. Evidemment, dans ces moments, personne ne songe au propriétaire de la forêt et pas davantage à l'exploitation de celle-ci. En fait, l'un et l'autre troubleraient la jouissance d'un territoire chargé de symboles et d'histoires.

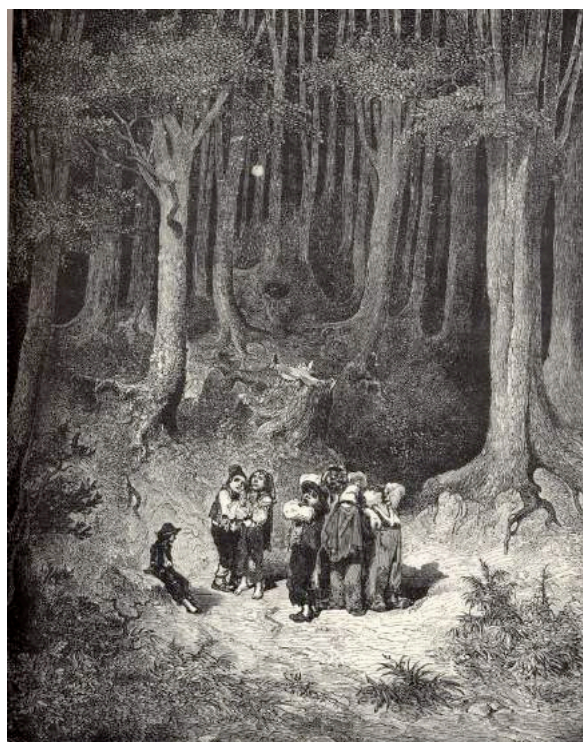


Figure 3. *Le Petit Poucet* (d'après Ch. Perrault 1697) par Gustave Doré 1862

Ce qu'il faut retenir

- À l'époque féodale, les forêts, propriétés des seigneurs, étaient le symbole d'une richesse fantasmée
- Les espaces forestiers, «déserts» et contrées sauvages à évangéliser, ont accueilli les ermites et les communautés monastiques
- Les forêts, lieux mythiques, ont inspiré des contes pour adultes puis pour enfants, de nature païenne ou chrétienne
- Notre imaginaire reste marqué par une «empreinte forestière» héritée du passé

La forêt dépeinte : quelles représentations dans l'histoire ?

L'iconographie forestière orna des atriums de villas romaines et, plus tard, des chambres de palais, modèles appliqués aux salles de châteaux. Réservée aux espaces de passage et de réception, elle donnait à voir une nature mêlant ordre et beauté. Les fresques alternaient des arbres, des buissons. Et quand elles perdirent leur séduction, elles léguaient leur principe : des tiges, des cépées qui protégeaient ou séparaient des scènes de chasse ou d'amour. Cette organisation caractérisa donc les tapisseries, "verdures" dont la mode dura jusqu'à celle des panoramas, décors muraux que banalisa la manufacture Réveillon sous Louis XVI. L'avènement de l'imprimerie au XV^e s. fut le point de départ d'évolutions majeures dans la représentation picturale de la forêt. Cette fiche en décrit les grande lignes depuis cette période jusqu'au XX^e s.

L'émergence du tableau forestier

Le XVe siècle connut une inflexion majeure : destinés aux mêmes clients que les ouvrages manuscrits, ce qui sous-entendait des illustrations luxuriantes, les ouvrages imprimés libérèrent l'image peinte du texte composé : détachée de sa première lettre ou de son premier verset, elle envahit la page. Bientôt, l'évolution toucha également les oeuvres sur panneau. Dès lors, les artistes renoncèrent aux représentations picturales sophistiquées, récit d'une vie ou d'un fait, la séquence la plus ancienne occupant le haut du coin droit ; ils n'en conservèrent qu'une, logée au premier plan : une scène, un arbre. Placé à dextre, d'où son caractère bénéfique, ce ligneux montrait au croyant la voie du Salut. La cime touchant les Cieux, il symbolisait dépassement et renaissance, résistance et immortalité. Cela en faisait le dépositaire de la Morale, de la Sagesse, de la Justice et de la Mémoire. De ce fait, il montrait les stigmates de la vieillesse sans perdre sa majesté, n'étant ni tordu ni chétif. En raison de ses fonctions, il n'était pas utile d'indiquer son essence, ne serait-ce qu'en détaillant son feuillage.

La révolution iconographique caractérisa les grands centres d'imprimerie. L'adoption d'une technique nouvelle n'était pas gagnée d'avance dans un monde chrétien où la culture relevait de l'univers religieux, à commencer par l'activité des enlumineurs. Pour étendre son champ de compétences, l'Etat recrutait ses serviteurs dans la bourgeoisie urbaine, l'obtention d'un office couronnant l'ascension d'une famille. Ces gens de robe qui maîtrisaient la comptabilité et l'écriture prétendaient accéder directement aux Livres Saints. La controverse qui opposait les tenants de la Réforme protestante à ceux de la Contre-Réforme catholique les affecta particulièrement. Dans ces conditions, l'iconographie forestière reçut une mission supplémentaire : servir la propagande religieuse sous la forme, non de l'Arbre qui portait vers le Très Haut la prière d'un saint, d'un donateur ou de sa famille, mais de la Forêt, "théâtre à la mesure de l'Homme", espace "inculte" que le Croyant transforme en espace "cultivé". Univers sauvage, la Forêt devint aussi le réceptacle de certaines déviances : cultes païens, hommes frustrés, êtres monstrueux. C'était tout autant l'image du Chaos, monde premier, que l'image du Désert, monde vide. Que ce territoire fut en gestation ou en perdition ne changeait rien à l'effroi qu'il causait. N'y entraient que la Sainte Famille, les Apôtres, les Patriarches, les ermites et les frères prêcheurs.



Figure 1. *Madone en forêt* - Filippo Lippi, 1459

Au bout, l'orée, Espoir des hommes ou Salut des âmes. Microcosme à évangéliser, la Forêt fut traitée en vert sombre et brun foncé, couleurs de terre qui contrastaient avec les bleus du Ciel, où règne la Sainte Trinité, et de la Ville, où règne la Sainte Religion. Cette évolution paysagère dut beaucoup à Patinir (1475-1525) et à Met de Blès (1505-1584), son neveu et élève ; à Van Coninxloo (1544-1607) aussi, surtout en ce qui concerne l'agencement de la végétation. Il rompit avec la tradition, celle de l'herbier où les plantes sont côte à côte et à plat. Il voulut des espèces plus nombreuses, plus "vivantes", pourrait-on dire, car regroupées de manière plus spontanée.



Figure 2 . Colporteur endormi volé par des singes - Erri Met de Bles, 1525-1550

Cette domination de l'Arbre au sein de la société végétale reflétait celle de l'Homme au sein de la société animale. L'analogie - demeura jusqu'à la fin du XVIIe siècle car toute question relative à la respiration, à l'alimentation, à la circulation du sang chez l'homme en amenait une similaire quant à l'air, l'eau et la sève chez l'arbre. Il faut pourtant distinguer le "paysage forestier" des compositions paysagères - vergers, jardins, prés-bois - qui constituaient l'arrière-plan des scènes de piété et des portraits à mi-corps chers aux Premiers Primitifs (1400-1475). Trois critères définirent le nouveau genre : la spécificité du motif, un ou plusieurs groupes d'arbres ; son importance, l'architecture végétale annexant l'essentiel de la surface ; son individualisation enfin, les jeux d'ombre et de clarté cernant les masses feuillues.

Les bordures la «lisière», rarement visibles au XVIe siècle, y compris dans la première et la seconde Ecole de Fontainebleau, le devinrent un siècle plus tard. On songe, pour expliquer ce changement, à la généralisation des arpentages, imposés pour conserver le domaine. La représentation des lisières, témoignait par les variations lumineuses supposait davantage d'espèces végétales, en matière d'essences comme de densités.

L'autre évolution est historique : conséquence de la permanence des guerres, l'abandon des essarts permettait l'avance des forêts, et révèle un spectacle désolé, ruines cachées, arbres cassés, troncs renversés. Toute présence vivante a disparu, jusqu'aux oiseaux et aux serpents si nombreux dans les panneaux du XVIe siècle. Au premier plan, une rangée d'arbres : semenciers "éclairés", ils assureraient la descendance. Au second plan, une ligne de cépées : souches "mères", elles assureraient l'éducation. Dans cette iconographie forestière, la pérennité l'emportait sur l'utilitaire, l'artiste répondant à la demande des nobles et des robins : leurs références n'étaient pas celles du populaire. Le monde du travail ne figurait donc pas dans ces compositions, à la différence de celui des voleurs et des brigands, d'où les scènes de genre, guet-apens et attaques diverses, qu'appréciait la clientèle. Pour la satisfaire, le paysage incorporait des "figures", bergers ou marchands, chasseurs ou soldats. En fait, l'essentiel résidait non dans l'activité, mais dans son existence car un tableau "animé" valait plus qu'une nature "morte", règle qui resta.

Le XVIIIe siècle délaissa la représentation forestière, élégiaque ou dramatique, toujours chargée de résonance religieuse. Louis XIV enterré, la stabilité européenne rétablie, la prospérité économique revenue, la convalescence démographique amorcée, la Société souhaitait des oeuvres, moins pour élever l'âme que pour réjouir l'oeil : la forêt devint un décor, fouillis charmant, alcôve de nature où s'ébattaient souvent nymphes gracieuses et femmes volages. Les changements qui affectaient l'iconographie forestière n'exprimaient pas seulement une révolution esthétique, mais une compréhension différente de la nature sauvage et de cette nature policée qu'était le jardin.

Des modifications économiques, industrielles et sociétales poussaient désormais à peindre en plein air. Philipp Otto Runge (1777-1810) résuma parfaitement ce romantisme naturaliste : “en regardant les fleurs et les arbres, je saisis de façon particulièrement nette (...) que, dans chacun d’entre eux, se cache une forme d’esprit”. Le sacré n’était plus dans la transcendance mais dans l’environnement.

La consécration d’un genre mineur

Jusqu’à la Restauration et son ordre moral fondé sur le catholicisme ultramontain, le paysage forestier fut classé genre mineur. Au reste, le traitement des feuillages était limité, voire indistinct, peintres, graveurs et liciers respectant les mêmes conventions. Elles révélaient l’influence des grands maîtres du XVII^e siècle : Poussin (1594-1665) et Le Lorrain (1600-1682) et la fantaisie des successeurs : Watteau (1684-1721) et Fragonard (1732-1806). Ainsi le paysage forestier, pittoresque et imaginaire, demeura au travers du néoclassicisme d’un Michel (1763-1843) comme, plus tardivement, du symbolisme d’un Osbert (1857-1939). Pourtant, au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, en marge de l’enseignement académique, une génération intermédiaire l’aborda autrement : Boguet (1802-1862), Bertin (1767-1842) et Michallon (1796-1822) dont Corot fut l’élève ; ou encore Valenciennes (1750-1819) dont Pissarro consulta les *Réflexions et conseils à un élève sur la peinture et particulièrement sur le genre du paysage*.



Figure 4. *Paysage avec Apollon et les Muses* - Claude Le Lorrain, 1652

“Ne manquez pas de faire quelques études peintes de beaux arbres isolés ou en masse. (...). Faites surtout de bons choix et étudiez la variété des bois, des écorces et du feuillage...”. De Gheynt (1479-s.d.), le premier à dessiner “la figure” d’un arbre, aurait pu écrire cela, mais sans recherche de ces “belles touffes d’arbres” qui présentent “de larges masses de clair-obscur”.

La scène et les ombres variaient avec la hauteur du soleil, le temps d’une journée, mieux, d’un moment, l’artiste regardait le ciel, les nuages, l’averse ou l’orage qui menaçait. L’iconographie forestière renonçait à la propagande religieuse et intégrait la composante atmosphérique. Et pourtant, cette génération n’estimait pas commercialisables les études d’après nature, à moins d’y introduire un épisode



Figure 4. *Le vieux chêne* - Henri Harpignies, 1895

mythologique ou historique. De l’aveu même de Valenciennes : elles “ne forment pas des tableaux, mais on les garde dans le portefeuille pour les consulter et en faire son profit à l’occasion”. Cet avis, Harpignies (1819-1916) le fit sien. Michel Ange reproduit les contours des frondaisons à l’aide d’une pique, procédé assez classique, ou d’un calque, méthode alors moderne. Evidemment, la véritable innovation était de balayer la hiérarchie des genres afin que le jury du Salon acceptât les études d’après nature. Cette étape était cruciale car être refusé, c’était la certitude de n’être ni montré, ni primé. Or la récompense valait brevet : elle rassurait la clientèle et attirait les commandes.

Le jury restait ferme que le public bougeait déjà : ces paysages forestiers, monde stable, plaisaient quand la ville, sa société, ses environs connaissaient des mutations rapides. Cependant, le “réalisme” de ces représentations est discutable, même si les champs et les arbres en étaient le sujet, et non le décor. Par le thème choisi, l’artiste invitait le spectateur à partager son émotion au contact de la nature, à goûter la “douceur de l’ombre”. L’Ecole de Barbizon et ses homologues régionales, européennes et américaines recueillirent les héritages iconographiques et les enrichirent. Elles peignirent des feuillus vénérables comme le XVIII^e siècle l’avait fait des chiens et des chevaux royaux, arbres dont la silhouette remarquable justifiait l’individualisation. Elles représentèrent de vieilles futaies trouées de landes comme dans les peintures italianisantes ou flamingantes : souvenir religieux du Bon Pasteur qui guidait ses ouailles, ou intérêt financier qui forçait à mettre “de l’animé dans l’inerte”, ces forêts accueillirent chèvres et moutons, bien qu’en vérité, les vaqueries y fussent nombreuses.



Figure 5. L’entrée du bois - Jean-Baptiste Corot, 1825

Ces Ecoles de la nature comptèrent un grand nombre d’autodidactes, artisans et employés qui décidaient de consacrer leur vie à l’Art et résidaient dans les hameaux voisins des forêts, parfois très proches de la ville dans le cas de La Haye, Vienne, Munich ou Bruxelles. Leur révolution, peindre en forêt, supposait l’utilisation de matériaux aisés à porter : fonds de boîtes à cigare, panneaux récupérés et redécoupés, carton puis contre-plaqué, papier huilé et marouflé. Comme les cadres et les toiles étaient coûteux, leur emploi croîtra avec le succès, la règle étant de les garder pour les grands formats destinés aux Salons. C’est le tube de métal qui permit de peindre “sur le motif”.

La défense par ces artistes des sites boisés qu’ils préféraient, non loin de leur logis, aida puissamment leurs Ecoles. Barbizon est un exemple parmi d’autres. A une époque où modernité et matérialisme préoccupaient l’intelligentsia, les journalistes évoquèrent l’engagement des Bisons, peintres reclus en forêt comme les ermites de jadis, même s’il y avait là beaucoup d’exagération.



Figure 6. La cabane du charbon de bois dans la forêt - Théodore Rousseau, 1855

La consécration de l’Ecole fut éclatante le jour où Mesdag (1831-1915), un mariniste néerlandais, acheta au prix d’un tableau un dessin de Théodore Rousseau (1812-1867), chef de file des Bisons, victime des oukases répétés du jury. Le rejet de la *Descente des vaches dans le Jura* avait scandalisé, ce qui donna à son dessin préparatoire la valeur d’un manifeste. Dorénavant, modestes ou célèbres, tous les peintres de nature effectuèrent le pèlerinage bellifontain. Parmi eux, le hollandais Weissenbruch (1824-1903), le hongrois Rippl-Ronaï (1861-1927), le finlandais Gallen-Kallela (1865-1931)... Et les jeunes peintres de l’avant-garde impressionniste (Monet), pointilliste (Cross), symboliste (Moreau), surréaliste (Picabia) n’y dérogeaient pas : ceux-là plantèrent leur chevalet dans une allée.

Progressivement, les troncs envahirent la toile aux dépens des espaces clairiérés : en structurant sa surface, ils engendrent une simplification verticale, colonnes qui atteignent le ciel et finissent par l'occulter. Cézanne (1839-1909) et Matisse (1849-1954) avaient engagé ce mouvement au travers de la représentation des forêts méditerranéennes, jouant sur les contrastes, fraîcheur des vallons aux teintes froides et chaleur des pinèdes inondées de lumière. En fait, depuis que les ombres portées étaient au cœur de l'expérimentation picturale, la question des couleurs complémentaires menait à une abstraction croissante. Entre 1880 et 1920, les paysagistes délaissèrent la forêt au profit de l'arbre, du jardin, des villes et des banlieues, motifs qui convenaient mieux aux touches ou aux taches jointives ou non. Même les essences changèrent : le frêne des Primitifs et le chêne des Classiques cédèrent la place aux aulnes et aux peupliers, dont les feuillages tremblotaient dans la lumière. Mais cette envie de perspectives humanisées ne dissimulait-elle pas un retour aux sources : le paysage primitif entrevu d'une fenêtre ou d'une rambarde ? Les boisements n'étaient plus qu'un élément dans une nature-mosaïque, celle qu'on appréhende d'un promontoire, d'un dirigeable et bientôt d'un aéronef.

Dès le premier conflit mondial, l'iconographie forestière évacua vie éternelle ou vie amoureuse pour évoquer uniquement des troncs, des troncs et encore des troncs. Réduits à l'état de moignons, spectacle terrible dont témoignaient photos et cartes postales, ils n'étaient ni bruns ni verts, mais noirs ou gris. Les artistes envoyés au front, dont partie furent affectés aux Sections artistiques appartenaient donc à la dernière génération des paysagistes barbizonnants. L'un d'eux, Georges Leroux (1877-1957), réalisa *Enfer* en 1917-1918, tableau acquis par un ancien combattant britannique (Imperial War Museum). L'oeuvre cache les éléments naturels, la terre, les ligneux, sous les fumées, les fumerolles, les caillasses projetées comme s'il s'agissait d'une éruption volcanique : la roche en fusion mange les arbres de la forêt et laisse des "gueules cassées" tordues et noircies. Ce sera l'orientation iconographique de l'entre-deux-guerres et même au-delà : la mort des bois, qu'il s'agisse de peintures cubistes intégrant des planches, ou de sculptures abstraites assemblant de fausses branches. Tous transformaient leur loisir en devoir, sachant ce qu'il en coûterait d'être pris sur le fait, juchés sur un tronc ou arrêtés pendant le glissement subreptif.



Figure 8. *Le Bois de la Gruerie et le ravin des Meurissons- Felix Vallotton, 1917*



Figure 7. *Dans la forêt - Paul Cézanne, 1899*

Ce qu'il faut retenir

- A l'origine, l'iconographie forestière orna des atriums de villas romaines
- L'avènement de l'imprimerie au XV^e s. fut le point de départ d'évolutions majeures dans la représentation picturale de la forêt
- L'émergence des thèmes forestiers dans la peinture fut liée à un certain prosélytisme religieux aux XV^e et XVI^e s.
- Après la Restauration, la représentation picturale forestière connaît un véritable essor
- L'École de Barbizon et ses homologues européennes enrichirent l'iconographie forestière

Croyances, cultes et religions ont-ils des liens avec les forêts ?

Selon Châteaubriant, dans le *Génie du Christianisme*, « *Les forêts ont été les premiers temples de la Divinité* ». Pour sa part Renan, dans son discours inaugural au Collège de France, oppose le « *psychisme du désert* » des peuples sémites (« *le désert est monothéiste* ») au « *psychisme de la forêt* » des Indo-Européens, dont le polythéisme lui paraît modelé par une nature changeante et la diversité des saisons. Que nous enseigne l'histoire sur les liens entre croyances, cultes et religions, et forêts ? La présente fiche en déroule les grandes lignes, en privilégiant le contexte géographique « occidental » et la forêt en tant qu'écosystème, sans s'intéresser à la sacralisation d'arbres particuliers.

Les racines

Même s'il y subsiste des traces du paléolithique, le site de la forêt de Fontainebleau est surtout l'un des sites européens majeurs du mésolithique (entre - 9 500 et - 5000 en France avant notre ère) pour le nombre des « abris » ornés de gravures, environ 2000, dont il est vraisemblable, en l'absence de toute trace d'un lieu de vie, qu'ils servaient de lieux de culte ou de rites. Il est impossible sur ces bases d'aller très loin dans la compréhension de ce que représentait la forêt pour des populations qui amorçaient une sédentarisation et voyaient, après la fin de la dernière ère glaciaire, les steppes laisser place à la forêt et à une diversification de la végétation. Il est néanmoins clair que la forêt est une des matrices dans laquelle l'homme a accédé au symbolisme religieux. Mais c'est au néolithique que les activités humaines commencent à marquer fortement le paysage par les activités humaines via le défrichement, notamment dans la zone méditerranéenne dès le VIII^{ème} millénaire : des communautés humaines importantes et structurées émergent alors et développent des mythes et légendes qui « individualisent » la forêt et en font le lieu de certains dieux et d'expériences religieuses. A partir du VII^{ème} millénaire commencent les grandes migrations, dont un axe se dirige vers l'Anatolie, l'Asie centrale, puis l'Europe.



Figure 1. Dieu celtique Cernunnos -
Source : Nationalmuseum

Pour expliquer certaines ressemblances majeures, d'abord linguistiques, puis d'ordre symbolique, à travers toute l'Europe, la thèse d'un fond commun indo-européen est souvent mise en avant. De fait certaines divinités forestières trouvent leur équivalent dans plusieurs panthéons européens, et dans certains récits mythologiques proches, marqués par la triade prêtres-guerriers-agriculteurs, avec des dieux-rois et des dieux-prêtres, ces derniers étant proches des chamans. Ainsi le dieu celtique Cernunnos commande aux forces de la nature, et le manifeste en s'incarnant dans un cerf, traduisant dans la chute de ses bois et leur repousse le grand cycle de la nature qui l'entoure (fig.1). Les dieux forestiers sont à la fois lumineux et sombres ; ils incarnent la matrice primordiale de

la vie qui se régénère et qui régénère à son contact, mais aussi la sauvagerie comprise comme l'antithèse des villes et des civilisations en train de se structurer. La première épopée connue, celle de Gilgamesh, montre un roi sumérien légendaire (vers 2650 av. J.-C) qui veut rivaliser avec l'immortalité des dieux par une notoriété éternelle, et qui, à cet effet, va combattre le démon de la montagne des cèdres, le vainc et détruit la forêt.

Le rapport entre les hommes et les dieux forestiers semble avoir été ambivalent dès les origines des sociétés structurées, fondées sur le défrichement et les cités.

Mythologie et mythes

La forêt est en elle-même un lieu ambivalent, en marge et en rupture avec les territoires aménagés, où se manifestent des renversements violents, souvent mortels, comme le traduisent les deux mythes d'Actéon et de Penthée : on y voit ce qu'on ne devrait pas voir (Artémis nue), mais aussi on n'y voit plus ce qu'on devrait voir (la mère de Penthée ne reconnaît pas son fils et le confond avec un animal). Le renversement peut aller très loin : le chasseur Actéon devient le chassé, et en meurt ; Penthée est tué et dépecé par sa mère, saisie par l'ivresse sacrée et sauvage de Dionysos qui voulait se venger du roi de Thèbes qui s'opposait à son culte. La forêt est donc un territoire habité par des divinités qui ont gardé une forte composante de sauvagerie. Mais à l'exception d'Artémis et Dionysos, et peut-être aussi (selon certains auteurs) de Neptonos, dieu des océans et des forêts, il s'agit généralement de divinités de second rang : dryades, hamadryades, faunes, ... La déforestation s'accompagnera de la régression des cultes rendus à Artémis et Dionysos, au profit de dieux garants des lois qui fondent les cités.

Depuis l'époque romantique, les druides et leurs rapports à la forêt où ils se réunissent, cueillent le gui des chênes avec une serpe d'or, et sont réputés offrir des sacrifices humains ont donné lieu à une littérature foisonnante et à une mythologie qui font souvent oublier le nombre réduit des sources grecques et romaines sur lesquelles elle s'appuie. Elles sous-estiment la dimension politique des textes de Cicéron et César, celle poétique des écrits de Pline, Lucain et Tacite, et plus encore leur dépendance vis à vis à vis d'un auteur grec, Poseidonios, qui avait voyagé en Gaule et en Espagne, nostalgique d'un âge d'or coïncidant avec les stades primitifs des sociétés. Il est extrêmement difficile d'aller au-delà ce qui est généralement accepté pour parler des forêts sacrées. Certains auteurs modernes placent désormais plus nettement les druides du côté de sages (au sens grec du terme) jouant un rôle social, que de prêtres garants d'un culte qui reste difficile à cerner.

Forêts sacrées

Les forêts sacrées semblent remonter à l'aube des sociétés. Nombreux sont les auteurs grecs et romains (dont Jules César) qui les décrivent dans des contextes très variés, dans l'aire qu'ils considèrent comme « civilisée », mais aussi chez les celtes et les germains. Elles sont appelées drumos ou ulè en grec, lucus en latin, nemeton en gaulois, lund dans les pays nordiques, ... Leur surface peut être très variable, et parfois se limiter à témoigner, par un bosquet, d'une ancienne forêt défrichée. Elles deviennent alors le dernier refuge de certaines divinités, en cohabitant de temps en temps avec un temple construit par les hommes en son sein. Ces forêts sacrées sont intouchables. On les rencontre encore en Afrique, en Inde et au Népal, au



Figure 2 Forêt des Cèdres de Dieu (Liban) - Source : <http://whc.unesco.org/fr/list/850>

Japon, et l'UNESCO a commencé à en inscrire certaines au patrimoine mondial de l'humanité. Elles jouent plusieurs rôles, simultanément ou séparément. Elles aident à penser l'altérité, en incarnant le contraire du village et des champs cultivés, et sont peuplées de puissances occultes, de dangers et de morts non pacifiés qu'il convient de se concilier par des cultes chamaniques. Elles sont aussi des lieux de réunion des notables pour les décisions les plus importantes, des lieux de culte et d'initiation, le cimetière des grands ancêtres, le trait d'union entre le monde des humains et celui des non-humains. Elles sont parfois situées à la frontière entre populations, et peuvent être détruites lors des conflits, avec la même force symbolique que celle qui s'attache à détruire des temples, pour établir une nouvelle hiérarchie des dieux et manifester la vassalisation des vaincus.

Avec le christianisme, les divinités forestières deviennent de « purs démons ». Perdant leur ambivalence traditionnelle, les forêts sacrées seront très généralement détruites, sauf lorsqu'un monastère qui s'y installe les re-sacralise, comme c'est le cas par exemple, au Liban, pour le site Ouadi Qadisha (Vallée sainte et forêt des cèdres de Dieu (Horsh Arz el-Rab) (fig.2).

Le monde judéo-chrétien

La Bible reflète un univers spatial et culturel où la forêt ne joue qu'un rôle très marginal dans le développement de la spiritualité judéo-chrétienne, à la différence du désert. La forêt n'apparaît que 39 fois dans l'Ancien Testament et 1 fois dans le Nouveau, le désert 300 fois dans l'Ancien Testament et 39 fois dans le Nouveau. La forêt y est soit le simple cadre géographique d'évènements décrits, soit la figure de ce qui est visuellement impressionnant, mais en fait si fragile que le feu, le vent ou l'action humaine peuvent facilement le détruire : elle est la figure de la vanité de l'homme devant Dieu. Si le désert est un lieu de désolation, sans vie et sans eau, il renvoie surtout à une étape déterminante dans l'histoire du salut : le passage dans le désert durant quarante ans avant d'arriver à la terre promise, le temps long d'une épuration de la foi. Dès lors le désert renvoie aux appels incessants de Dieu à la conversion : c'est donc le lieu du combat spirituel. Le monachisme chrétien, sous ses deux formes (érémitisme et cénobitisme), est d'ailleurs né dans le désert égyptien.

De manière générale, en Occident dès avant le XI^e siècle, nonobstant la sourde résistance des populations rurales, la forêt a largement perdu sa dimension religieuse. Néanmoins l'arrière plan religieux ancestral transparait parfois. Ce n'est dans doute pas par hasard que plusieurs récits de conversion mettent en scène, en forêt, un chasseur et un cerf portant une croix parmi ses bois. L'histoire la plus célèbre concerne saint Hubert dans la forêt des Ardennes, une ancienne forêt sacrée. Les hagiographies de saints valorisent le travail de défricheur face à des forêts impénétrables dans lesquelles règne le mal, à la fois spirituel et social (lieu de refuge des hérétiques, des bandits et des asociaux). Cette approche n'est néanmoins pas systématique : par exemple Hilaire de Poitiers (IV^e siècle), un des Pères de l'Eglise, inclut la sauvagerie (comme espace où règnent les bêtes sauvages) dans le don que Dieu fit aux hommes, en tant que la sauvagerie exprime quelque chose de la perfection et la beauté de tout l'univers. Très paradoxalement, la forêt, pourtant a priori l'antithèse du désert, va lui succéder en devenant le lieu et la figure du combat spirituel chrétien, dans une double dimension chevaleresque et monastique.

Dans les romans du Moyen-Âge, sur la base de légendes parfois beaucoup plus anciennes, le chevalier solitaire s'enfonce dans la forêt, lieu de sauvagerie où il risque de perdre sa vie, son humanité et son âme. Il y subit des épreuves, parfois funestes, souvent initiatiques, au fil d'aventures qui voient fréquemment le renversement des repères ; il en ressort vaincu ou bien vainqueur et initié, la plupart du temps grâce à un contact avec un ermite. Mais dans tous les cas il a redécouvert la dimension de sauvagerie qu'il porte en lui, ainsi que le désir animal, s'élevant alors de la bestialité originelle jusqu'à l'idéal de l'amour courtois et

de la liberté assumée. Aux XI^e et XII^e siècles, les nouveaux ordres cistercien et chartreux fondent leurs monastères au coeur de forêts le moins accessibles possibles, « au désert » comme il le disent. Ces deux ordres religieux développeront une habile gestion de leur patrimoine forestier, mais aussi une spiritualité qui valorise fortement la forêt qui encourage à aimer et à s'offrir sans rien attendre en retour et à donner chair à sa confiance.



Figure 3. Monastère de Camaldoli (Italie) établi en forêt par Saint Romuald en 1012 - Source : wikipedia

«Rapportez-vous-en, mon cher ami, à ma propre expérience. On apprend plus de choses dans les bois que dans les livres ; les arbres et les rochers vous enseigneront des choses que vous ne sauriez entendre ailleurs, vous verrez par vous-même qu'on peut tirer du miel des pierres et de l'huile des rochers les plus durs... » Bernard de Clairvaux, « Lettre au maître Henry Murdach ». À l'articulation des XII^e et XI^e siècle, l'univers franciscain revalorise également la forêt : la grande expérience spirituelle de François d'Assise, qui s'est traduite par les stigmates le configurant au Christ, s'est passée dans la forêt de l'Alverne (La Verna) où il aimait se retirer.

La période contemporaine

Au cours des deux derniers siècles, la forêt qui avait perdu toute connotation religieuse s'est progressivement rechargée d'une sorte de religiosité vague. Au XIX^e siècle, les premières voix (cf. Thoreau et Emerson) qui ont appelé à un respect scrupuleux de la nature l'ont fait à partir de la vision romantique qui voit dans la nature sauvage un antidote à la décadence de la civilisation et à la corruption sociale, mais aussi à partir d'une expérience à la fois esthétique et religieuse où la forêt avait tenu une grande place et qui les avaient rendus extrêmement sensibles à la grandeur de la « Nature » et à la responsabilité individuelle et collective vis à vis d'une nature encore pas ou peu marquée par l'action de l'homme. Pour Schweitzer, comme pour Thoreau et Muir, il y eut d'abord une expérience de « dépaysement », un « décentrage » de la vue, par la découverte d'un « Beau » préexistant à l'homme. Pour

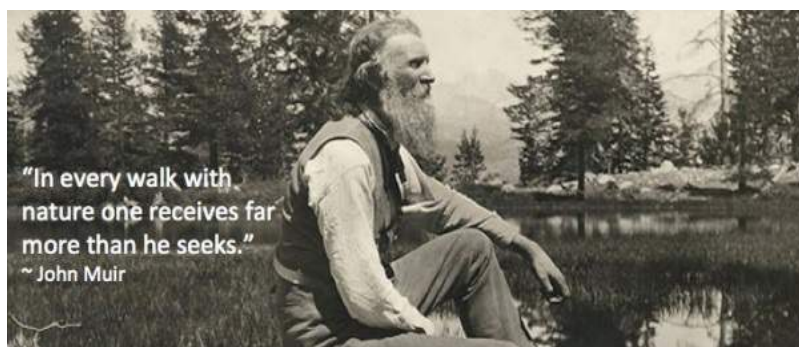


Figure 4. Dans chaque marche dans la nature, on reçoit plus que ce que l'on cherche (John Muir) - Source : kmultisan11.wikispaces.com

Mais « l'éthique de la terre », proposée au milieu du XX^e siècle par Aldo Leopold, un forestier, a clairement rompu avec la tradition judéo-chrétienne et renoué avec certains courants anciens et profonds de l'humanité, encore vivants et qu'en première approximation on peut rapprocher du chamanisme. Les processus et fonctionnalités écologiques qui se cachent derrière les espèces et les milieux sont la clé de voûte d'un équilibre dont les hommes ne sont à la fois bénéficiaires et parties prenantes qu'au même titre que bien d'autres espèces. Le maximum de respect doit donc être porté à la « nature vierge », qui est « la norme parfaite ». Sous des formes assez variées, parfois radicales, cette sensibilité a connu, au cours des quarante dernières années, une grande fécondité, en terme de réflexions à la jonction entre science écologique, vision philosophique et éthique, mais aussi parfois religiosité. Sans lui être nullement réductible, le courant du New Age porte le même type de regard sur la forêt, semblant faire de cette dernière la matrice d'une nouvelle religiosité sans religion.

les trois, il existe un lien fort entre esthétique et éthique, par la médiation d'une expérience religieuse personnelle et profonde qui repose, pour l'essentiel, sur le triangle traditionnel judéo-chrétien « homme créé, nature comme création, Dieu Créateur », mais d'une manière novatrice, pas toujours facilement intégrable par les grandes églises chrétiennes (fig.4).

Ce qu'il faut retenir

- La forêt est la matrice dans laquelle l'homme a accédé au symbolisme religieux ;
- Les dieux forestiers sont à la fois lumineux et sombres ;
- Les forêts sacrées semblent remonter à l'aube des sociétés ;
- En Occident la forêt est devenue au Moyen Âge le lieu et la figure du combat spirituel chrétien pour le chevalier et pour le moine ;
- Au cours des deux derniers siècles, la forêt qui avait perdu toute connotation religieuse s'est progressivement rechargée d'une sorte de religiosité vague.

La forêt, source d'inspiration pour les écrivains ?

L'écorce des arbres a été un des premiers supports de l'écriture. Étymologiquement, *liber* signifie en latin tout à la fois le livre, et le tissu conducteur situé sous l'écorce qui transporte la sève élaborée et forme sa partie interne « vivante ». Au-delà de ce lien physique, l'arbre, mais aussi la forêt, ont été une source d'inspiration importante pour les écrivains dans toutes les cultures, notamment en Europe. Il faudrait bien sûr plus d'un livre pour répondre à la question formulée ci-dessus. Dans le format contraint de cette fiche, nous donnerons seulement quelques éclairages sur les liens entre écrivains et forêt, principalement en France.

La forêt dans les textes religieux

Commençons donc par « Le Livre » par excellence. Le mot « arbre » en hébreu est l'un des plus fréquents de la Bible hébraïque. Mais il est souvent fruitier. Par exemple dans la Genèse, on parle du « jardin » d'Eden. Il en est de même dans le Nouveau Testament, avec le symbole fort de l'arbre qui porte (ou non) du fruit et du « jardin » de Gethsémani avec ses oliviers. La forêt était-elle si rare ou bien serait-elle réservée aux païens ? Dans Esaïe, Dieu abat une forêt figurant les ennemis « *Il abat par le fer les taillis de la forêt, et le Liban tombe sous le Magnifique* ». Le Bouddha a, par contre, atteint l'Éveil dans la forêt. Il y a donné son premier discours et s'est éteint en forêt. Pendant plus de 2500 ans l'existence sylvestre fut le lot de nombreux moines dans divers pays d'Asie. C'est le Theravada, la tradition de forêt, terme qui apparaît dans les chroniques cinghalaises au IV^e siècle de notre ère. De même il existe un lien étroit entre shintoïsme et forêts dans lesquelles nombre de sanctuaires sont construits, car comme les montagnes, elles étaient considérées sacrées : « kami » (près de la moitié des temples japonais sont propriétaires forestiers). (*voir aussi fiche 10.05*)

La forêt dans les textes antiques

Il est intéressant de constater que l'Antiquité méditerranéenne a vu le jour au milieu de la forêt. Elle avait traversé les millions d'années de l'histoire de la Terre. Les glaciations du Quaternaire n'avaient été qu'une courte parenthèse. Et puis vers 2 000 avant J.-C., les peuplades, qui jusque-là demeuraient sur les rivages de la Baltique, commencèrent à coloniser l'Europe jusqu'à l'Inde et l'Iran. L'activité de chasseur-cueilleur, compatible avec un environnement forestier, battait depuis longtemps de l'aile et les sédentaires s'exhortaient à défricher cette forêt si avare de son sol. Alors apparurent les premiers empires. Les sumériens en Mésopotamie déboisèrent la montagne des Cèdres essentiellement pour la construction. Acte symbolique de l'homme qui voulait lutter contre l'éphémère en puisant dans l'éternel. « *Ils se tiennent à l'orée de la forêt, longuement ils regardent la hauteur des cèdres, ils regardent l'entrée de la forêt* » (Epopée de Gilgamesh). Acte représentatif également des premiers défrichements que subirent les forêts du Proche et du Moyen-Orient ainsi que celles de l'Occident.

Chez les Grecs, Platon, se souvenant au IV^e siècle avec nostalgie d'un temps où la forêt couvrait la majeure partie de l'Attique, écrit dans Critias : « *Notre terre est demeurée, par rapport à celle d'alors, comme le squelette d'un corps décharné par la maladie. [...]; il y avait sur les montagnes de vastes forêts, dont il subsiste encore maintenant des traces visibles. Car, parmi ces montagnes qui ne peuvent plus nourrir que les abeilles, il y en a sur lesquelles on coupait encore, il n'y a pas très longtemps, de grands arbres, propres à monter de vastes constructions, dont les revêtements existent encore* ».

Malgré son attachement aux « patriarches de la forêt » et sa parfaite connaissance botanique, bien que Maître des Eaux et Forêts comme son père et son grand-père, on trouve peu de référence au métier de sylviculteur dans ses fables et ses contes. Un peu du capitaine des chasses qui lâche les bassets sur « *un vieil hôte des bois, renard fin et matois* », sur le cerf il lance les limiers, sur le loup ou le cochon les dogues ou les malins. Un peu du juge aux tables de marbre chez Raminagrobis ou dans *le Loup plaidant contre le renard par devant le singe* : « *Et tous deux vous paîrez l'amende, Car toi le loup tu te plains quoiqu'on ne t'ait rien pris, Et toi, renard a pris ce que l'on te demande* ». Il cite pourtant la vie rude des hommes de hache et de passe-partout qu'il semble avoir bien connus « *Un pauvre bûcheron tout couvert de ramée, Sous le faix du fagot aussi bien que des ans, Gémissant et courbé marchait à pas pesants...* ».

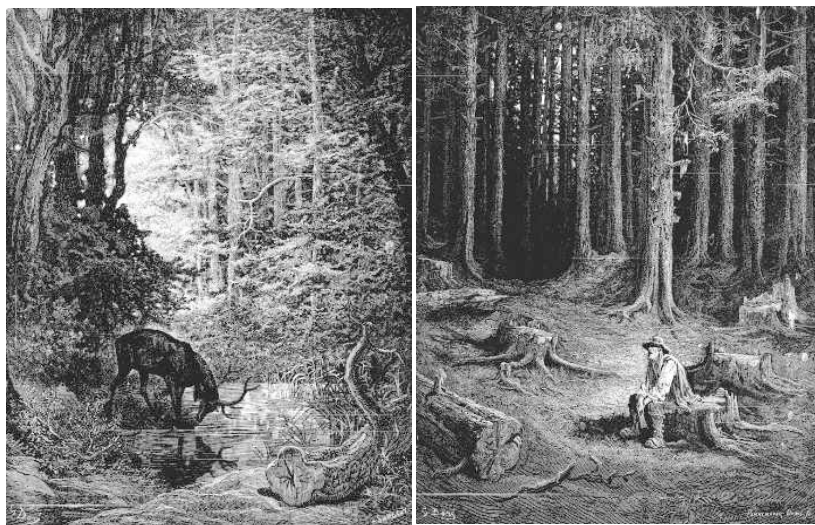


Figure 3. «*Le cerf se voyant dans l'eau*» et «*La forêt et le bûcheron*» - *Fables de La Fontaine* - Gustave Doré

Le XIX^{ème} siècle et la forêt dans le romantisme

A la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, le romantisme a touché aussi la bien la littérature que la musique ou les arts visuels. Il succède en Allemagne, au classicisme des Schiller et Goethe. Il représente une rupture avec le monde de la raison et l'époque des Lumières, et promeut le sentiment, le merveilleux et la nostalgie. Ces états d'âme s'expriment en des lieux tels que vallées embrumées, ruines abbatiales ou forêts sombres. Les romantiques cherchent leur inspiration dans les contes du Moyen Âge, les chansons populaires et les légendes. Le vrai n'est pas à trouver chez les intellectuels mais dans le comportement populaire naturel. Leurs instants préférés sont ceux du crépuscule ou de la pleine nuit. On en trouve des exemples chez les frères Grimm, chez von Schelling, Schopenhauer, et chez le poète Heinrich Heine célèbre par sa « Lorelei ».

Espace parfaitement mythifié, la forêt accueille les esprits, les hamadryades (nymphes grecques), les elfes, les korriganes.... Dans l'art chorégraphique les sylphides du ballet éponyme et les Willis de Gisèle sont proches du romantisme rhénan. Baudelaire aura encore présent à l'esprit ces forces lorsqu'il écrira, dans *Les Fleurs du Mal* : « *La nature est un temple où de vivants piliers laissent parfois sortir de confuses paroles, l'homme y passe à travers des forêts de symboles qui l'observent...* ».

Comme en Allemagne ou en Angleterre, le romantisme en France succède au classicisme. La forêt y est le lieu de l'émotion, du souvenir. On la retrouve chez Vigny mêlée à la chasse pour la chanson de Roland : « *Dieu que le son du cor est triste le soir au fonds des bois, soit qu'il chante les pleurs de la biche aux abois ou l'adieu du chasseur que l'écho faible accueille...* » ou encore chez Lamartine qui remémore la déforestation des cèdres du Liban. Ces « *reliques des siècles de la Nature* », éternels, « *verront les derniers comme les premiers jours* ». Il souligne les liens de la forêt avec les instruments de la musique : « *Glissez, glissez, brises errantes, changez en cordes murmurantes, la feuille et la fibre des bois* ». Lieu de la promenade rêveuse chez Chateaubriand : « *je m'appuierai contre le tronc d'un hêtre.* » pour regarder la lune « *à travers la cime dépouillée de la futaie* », il y ressent l'inquiétude : « *Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent* ».

La forêt est l'espace de vérité ou du ressourcement pour Victor Hugo : « *Arbres de la forêt, vous connaissez mon âme... Quand je suis parmi vous, arbres de grands bois, dans tout ce qui m'entoure et me cache à la fois, dans votre solitude où je rentre en moi-même, je sens quelqu'un de grand, qui m'écoute et qui m'aime* ». C'est aussi, et toujours, le lieu de la poésie (« *Entre un savant et un poète, il y a la même différence qu'entre un jardin botanique et une forêt*), quand elle n'abrite pas son émoi ou son inquiétude amoureuse pour Juliette : « *De quoi parlait le vent, de quoi tremblaient les branches, était-ce en ce doux mois des nids et des pervenches ?... elle vers la campagne et moi vers la forêt* ». L'historien Michelet en fait, discipline oblige, la gardienne du temps qui passe : « *vous voyez passer les hommes... et vous durez mille ans* ».

La forêt dans la littérature du XX^{ème} siècle

On y retrouve pour clore ce rapide balayage, les mêmes ressorts qu'aux siècles précédents. Pour Marcel Proust, elle est le lieu du désir et de l'apparition de la femme « *produit naturel de ce sol* »... « *Je fixais indéfiniment le tronc d'un arbre de derrière lequel elle allait surgir et venir à moi* ». Il retrouve les dryades libres des grecs ou ces belles devenues arbres dans Ovide (« *l'hiver sous les racines, l'été sous l'arbre*»), ou celles du roman d'Alexandre : « *Par comfaites aventures sont en cel bos ces femmes (par quelle aventure ces femmes sont-elles dans ces bois) ?* »

La forêt reste donc source de poésie, lieu de promenade et relief du temps qui passe : « *Pour que la forêt soit superbe, il lui faut l'âge et l'infini. Ne mourrez pas trop vite amis... Sapins qui couchez dans nos lits, éternisez nos pas sur l'herbe* » (René Char). « *Quand un enfant de femme et d'homme adresse la parole à un arbre, l'arbre répond, l'enfant l'entend. Plus tard, l'enfant parle arboriculture avec ses maîtres et ses parents. Il n'entend plus la voix des arbres, il n'entend plus leur chant poétique* » (Jacques Prévert). Plusieurs écrivains en font le lieu d'excellence des chasses mythiques : Maurice Genevoix dans *Raboliot* ou *La dernière harde*, Pierre Moinot dans *Les guetteurs d'ombres* ou encore Paul Vialar dans *La grande meute*.

Enfin, de sa fonction de production, il n'est fait que rarement état, par exemple chez Raymond Queneau : « *Le bûcheron et sa cognée, font des trous dans la forêt. Tout au bout l'on aperçoit, une scierie pour le bois. La scierie est dynamique, la scierie est prolifique, les usines poussent comme petits pois, la forêt n'est plus qu'un bois* ».



Figure 4. «*En forêt*» de Jules Coignet (coll. auteur)

Ce qu'il faut retenir

- Bien que la littérature donne plus de place à l'arbre qu'à la forêt, cette dernière y trouve une place notable pour l'émotion qu'elle suscite.
- Cet élément important du paysage, souvent mystérieux ou mythique, est appelé en renfort par l'écrivain (au même titre que marais ou lacs, rivières ou îles, roches ou déserts).
- La forêt est parfois le cadre de récits d'exploit sportif, ou d'aventure (romans scouts ou d'exploration).
- Bien que non chiffrée, son importance en littérature semble moindre que celle de la ville, de l'espace agricole et de la mer.
- Présente de façon continue dans l'histoire de la littérature, au moins en Europe, la forêt est un espace privilégié des contes, de la poésie et du romantisme.
- C'est le lieu de la promenade et du ressourcement, parfois de la chasse et rarement de l'activité économique. Mais n'est-ce pas le propre de la littérature ?

Sources

Nicolas Alban - Caroline Berwick. *Forêt et religion au Japon. Revue Forestière Française*, 6, 2004
 Georges Bertin. *La quête du saint Graal et l'Imaginaire*, Condé sur Noireau, Corlet, 1997
 Alain Corbin. *La douceur de l'ombre*, Fayard 2013
 Georges-Henri Florentin. *La Fontaine. Revue Forestière Française*, 5, 1995.
 Robert Harrison *Forêts, Essai sur l'imaginaire occidental - Collection Champs - Flammarion*, 1992
L'arbre : histoire naturelle et symbolique... au Moyen Age, Cahier du Léopard d'or 1993

10.07

ACADEMIE
#AGRICULTURE
DE FRANCE
en l...
01/2017

Les propriétaires forestiers privés entre logique patrimoniale et logique entrepreneuriale ?

Les trois quarts de la forêt de France métropolitaine, soit 10,7 M ha sont détenus par des propriétaires privés, qu'il soient des personnes physique (elles détiennent 75% de ces 10,7 M ha) ou des personnes morales (25%). L'importance en surface de la forêt privée permet de comprendre que les attitudes et les choix des propriétaires vis-à-vis de la mise en valeur de leurs forêts vont être déterminants pour la production de biens et services par la forêt française. Quelles relations entretiennent ils avec leur forêt ? Comment valorisent-ils ce patrimoine ? Quelles sont leurs opportunités ?

Quelles relations les propriétaires entretiennent-ils avec leurs forêts ? Un attachement commun avec les autres Français

La forêt privée française demeure, sans conteste, un bien à caractère très familial. En effet, la transmission familiale se révèle comme le facteur essentiel dans le processus d'acquisition. Près de trois propriétaires sur quatre reçoivent leur premier « bien forestier » par héritage ou par donation (fig. 1). Il en résulte que, compte-tenu de l'augmentation de l'espérance de vie, cette transmission se produit à un âge de plus en plus tardif du légataire des héritiers. Ainsi, plus de 50% des propriétaires privés ont plus de 65 ans, et 80% de ces propriétaires sont retraités (fig.2). Cette donnée sociologique est peut-être liée à une plus ou moins grande inclinaison à entreprendre et investir. S'inscrivant aussi dans la durée, la forêt apparaît comme un patrimoine foncier que l'on conserve de nombreuses années afin de le transmettre aux générations suivantes. Pour les propriétaires, l'attachement affectif au territoire pour le plaisir qu'il procure ou ce qu'il représente (l'histoire familiale, les racines) est très important. Ce lien très fort prime bien souvent sur la logique économique : pour une majorité de propriétaires, les bois sont un élément constitutif de leur patrimoine plutôt qu'un moyen de production et de revenus. (cf. fig.3). Toutefois, on observe quelques variations régionales (en Aquitaine par exemple, la logique économique est plus forte).

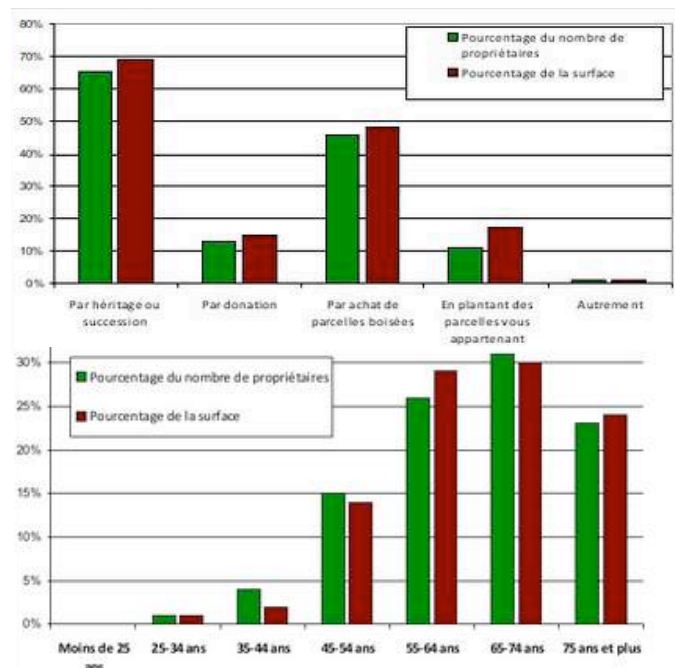


Figure 1. Mode d'acquisition de la propriété forestière et Figure 2. Âge du propriétaire (en % de la surface et % du nombre de propriétaires)

- Source : enquête RESOFOP - Credoc 2015 - analyse CNPF 2015) Cette enquête téléphonique a concerné 2800 propriétaires forestiers privés de plus de 4 hectares de bois en France métropolitaine. A partir de cet échantillon, les réponses permettent de dresser la carte d'identité de 443 000 propriétaires pour une surface de 8 341 000 hectares.- <http://www.slideshare.net/foretpriveefrancaise/mobilisons-le-bois-enquete-resofop-2015?ref=http://www.cnpf.fr/4-directory/n/resofop-l-observatoire-des-forestiers-privés/n:35>

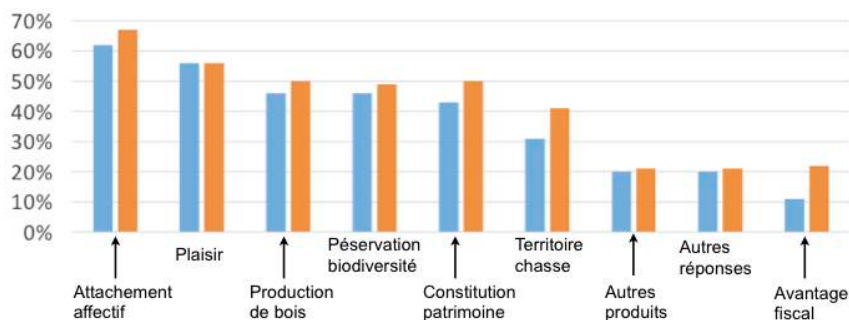


Figure 3. Différents intérêts portés par les propriétaires à leur forêt (de 4 ha et plus) exprimés en % du nombre total de propriétaires et de la surface possédée - Source : Resofop - Credoc 2015 - analyse CNPF 2015)

Les résultats montrent que deux tiers des propriétaires forestiers éprouvent un lien affectif pour leur forêt, et qu'elle est pour la moitié d'entre eux une source de plaisir. La production de bois, tant pour les besoins personnels en bois de chauffage que pour ceux de l'industrie, et la préservation de la biodiversité sont presque à égalité. La constitution d'un patrimoine, qui est à la fois rationnel et affectif, apparaît ensuite ; les usages traditionnels (chasse, cueillette des champignons) viennent après. Enfin, contrairement à une idée reçue, les avantages fiscaux liés aux forêts ne constituent pas l'objectif dominant, et concerne surtout les propriétés de plus grande taille. **L'attachement à la forêt n'est d'ailleurs pas propre aux propriétaires forestiers : les Français ont développé une relation très forte à la forêt.** Celle-ci est devenue un lieu de loisir. La sortie en forêt est une pratique très populaire depuis les années 1960. La forêt française accueille chaque année environ 500 millions de visites. Si on va surtout en forêt pour se détendre au calme dans la nature, le temps d'une promenade de quelques heures, on y va aussi le plus souvent pour profiter d'un temps de convivialité et de partage en famille ou avec des amis. Dans une société aujourd'hui urbaine à 80% l'attachement des Français à la forêt va bien au-delà de l'intérêt qu'on lui porte comme espace de détente et de loisirs. Bien que les Français apprécient en majorité une forêt « entretenue et légèrement aménagée (par exemple, débroussaillée et comportant des sentiers forestiers) » dans le même temps, l'image mythique d'une forêt vierge de toute intervention humaine reste très forte. Cette vision chargée d'émotions explique que la récolte du bois est parfois considérée comme une action nuisible pour la forêt !

La forêt : un patrimoine à valoriser ?

En économie, comme dans les autres sciences sociales, le patrimoine connaît une double acception. La première, de construction juridique, renvoie aux actifs détenus par un individu. Elle est fondée sur la

notion de propriété et représente les biens individuellement appropriés. La seconde possède une dimension collective. C'est le patrimoine commun, dont le titulaire est le responsable avant d'en être le propriétaire. Les économistes définissent l'actif comme un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs. Dans ce cadre, la forêt correspond en tout point à un actif économique puisque les propriétaires et exploitants forestiers peuvent l'exploiter en vue d'accroître leurs revenus. Cela peut être également un actif immobilisé : les titres de la presse économique (fig.4) sur « ce filon à exploiter », un « placement anti-crise », qui peut promettre, à condition d'être patient, des profits intéressants.

FINANCES PERSO > ACTUALITÉS

INVESTIR DANS LES FORÊTS, UN PLACEMENT ANTI-CRISE



Vous cherchez un placement sûr pour du très long terme, qui vous assure un petit complément de revenus régulier, dispose d'un avantage fiscal très intéressant et permet de diversifier votre patrimoine en période de crise... Regardez du côté des bois et forêts.

Figure 4. Un titre de la presse économique - Source : Capital (29 mai 2012)

Valoriser économiquement sa forêt fait partie des préoccupations du propriétaire. Dans l'enquête Resofop 2015 mentionnée ci-dessus, 70% d'entre eux expriment leur consentement à couper du bois pour les propriétés entre 4 et 10 hectares et même 100% pour les propriétés les plus importantes. La **production de bois**, bien que non exclusive de celle d'autres biens et services, est pour eux un objectif important, ainsi deux tiers des propriétaires déclarent avoir coupé du bois dans les cinq dernières années. L'acte de couper du bois est revendiqué comme une fierté et une responsabilité environnementale, et perçu comme une contribution à l'économie générale, même si c'est aussi une contrainte, acceptée parce que nécessaire à «l'entretien» de la forêt (fig.5). Les propriétaires forestiers privés récoltent annuellement près de 45 millions de m³ de bois pour la commercialisation et leur auto-consommation (essentiellement bois de feu), soit environ 75% de la récolte nationale. Ce chiffre est en mettre en parallèle avec la part des forêts privées dans la surface forestière nationale soit également 75%. **Contrairement aux idées reçues, la forêt privée n'est donc pas une «belle endormie», elle alimente de façon majeure le secteur aval.**

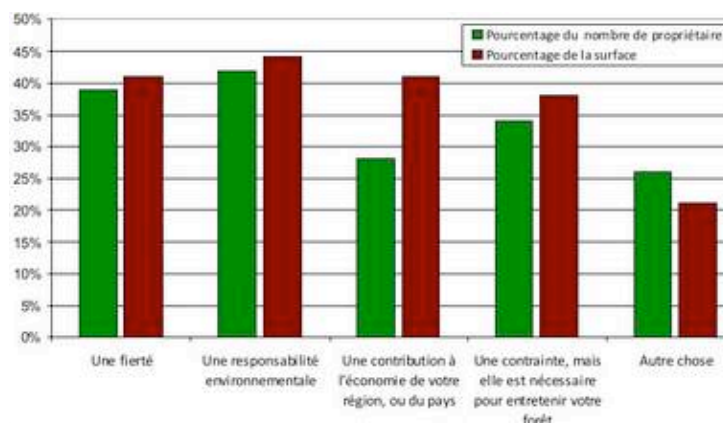


Figure 5. Comment la coupe de bois est ressentie par les propriétaires (expression en % du nombre total de propriétaires et de la surface possédée)- Source : Resofop - Credoc 2015 - analyse CNPF 2015

Cependant la volonté entrepreneuriale des propriétaires forestiers peut être freinée par une série de facteurs adverses dont l'accumulation peut paralyser les comportements : i) l'érosion continue du prix des bois feuillus et même résineux (pourtant plus demandés) et la hausse continue du coût de la main d'oeuvre : en 1960, 1 m³ payait 3 heures de travail en forêt, en 2010, il paye 7 minutes, même les progrès de productivité ne peuvent pas l'atténuer ; ii) la forte diminution des incitations au reboisement ; iii) l'augmentation des risques perçus par le propriétaire : dégâts de gibier, les tempêtes, les questions phytosanitaires, mais aussi la prise de conscience récente du changement climatique comme l'a montré une enquête spécifique. D'autres facteurs affectent négativement la mobilisation du bois, comme l'accessibilité aux parcelles et la faible taille de celles-ci, diverses réglementations (dont celles sur les coupes de bois). L'acceptabilité des coupes par les propriétaires, révélée par l'enquête de 2011, dépend de trois conditions principales : le prix du bois, la qualité des travaux d'exploitation, le degré de confiance dans l'opérateur qui la réalise (source Forêt-entreprise, 2015).

Malgré les freins, la valorisation économique est nécessaire car il est du devoir des propriétaires de satisfaire la demande en bois, produit écologique : il ne peut pas y avoir de gestion durable de la forêt sans valorisation économique puisque la gestion durable comprend la valorisation économique, sociale et environnementale (voir ci-dessous).

Les propriétaires forestiers : quelles opportunités pour une gestion forestière diversifiée intégrant les dimensions environnementales et sociales ?

À travers les documents de gestion durable, et grâce à l'adhésion à un système de certification, les propriétaires forestiers prennent en compte les services écosystémiques que peut donner la forêt, mais sans être rémunérés, le revenu principal perçu étant éventuellement celui des ventes de bois. Pour autant, la mise en œuvre de principes de sa gestion durable répond à une attente du marché et ouvre donc aux propriétaires de nouvelles perspectives. De nombreuses réflexions sont en cours sur la question de la

rémunération des biens et services écosystémiques divers, aujourd'hui non marchands, qui permettrait aux propriétaires de diversifier la valorisation de leur forêt, mais elles soulèvent de nombreuses questions (cf. fiche 4.11). Ainsi certains biens et services (biodiversité) sont des biens publics : l'ensemble de la collectivité retire des bénéfices d'une éventuelle protection dont le coût est assumé par le propriétaire. Cette situation ne favorise donc pas spontanément la production de biens et service divers par les propriétaires. Il faut donc établir des mécanismes incitatifs, dont la **contractualisation** sur la base d'objectifs clairs définis en commun. Cet outil montre une triple efficacité, environnementale, sociale et économique. «*Généralement, les contrats de «services» sont bien perçus par les propriétaires, qui se sentent valorisés et reconnus dans leur dimension de gestionnaire patrimonial (le propriétaire participe à la construction du plan d'action, lequel intègre ses contraintes économiques, ses objectifs...). Le contrat transforme ainsi le propriétaire et le gestionnaire forestier en offreurs de services et les pouvoirs publics en demandeurs de services particuliers.*» (Brahic, RFF - 2012).

Figure 6. Par contrat, un fournisseur d'eau contribue à préserver un bassin-versant forestier en amont du barrage contre les incendies pour garantir les futurs services d'eau potable (Photo C. Birot)



Encadré 1. Les propriétaires et les paiements pour services écosystémiques. Les propriétaires forestiers sont plus nombreux (48%) que les autres Français (36 %) à se déclarer très sensibles aux questions environnementales (étude Crédoc, 2010). Ce facteur pourrait favoriser l'acceptabilité et la participation à des contrats de PSE des trois catégories de propriétaires identifiées par cette étude, : i) les propriétaires qui ne retirent aucun revenu de leur propriété (et dont la forêt est simplement un élément constitutif de leur patrimoine) auraient la satisfaction d'agir pour l'environnement ; ii) les propriétaires pour lesquels la forêt coûte de l'argent pourraient envisager de contracter afin de limiter leur perte financière, en devenant fournisseurs de services environnementaux ; iii) les propriétaires pour lesquels la forêt rapporte de l'argent pourraient bénéficier d'une meilleure image en conciliant production et préservation (par exemple, via la certification de leurs produits-bois). (Source : Brahic, 2012)

La gestion durable des forêts : une responsabilité partagée ?

Le principal défi est de concilier les attentes des différents usagers des forêts, de l'exploitant au promeneur en passant par les personnes qui y travaillent. Ce qui passe par la mise en place d'un dialogue permanent entre les différents acteurs qui ont un intérêt à la forêt, préalable indispensable pour que chaque acteur comprenne les craintes et les attentes de chaque partie-prenante. Ainsi, la forêt devient l'affaire de tous, et la responsabilité de la préservation de la ressource devient une responsabilité collective. Chaque acteur a des droits et des obligations : i) les propriétaires et exploitants forestiers doivent fournir à la société un produit tout en veillant à exploiter la ressource de manière durable car seule une exploitation durable permet la régénération de la forêt ; ii) les usagers de la forêt doivent respecter des règles de bonne conduite lorsqu'on s'y promène : ne pas laisser ses déchets, ne pas faire de feu, ne pas déranger les animaux, etc. ; iii) les consommateurs doivent tirer la filière vers le haut en consommant des produits issus des forêts gérées durablement encourageant ainsi les professionnels à adopter des pratiques responsables.

Ce qu'il faut retenir

- Les 2/3 des propriétaires ont un lien affectif pour leur forêt, bien hérité de leur famille
- La production ligneuse n'est pas l'objectif premier des propriétaires sauf pour les plus grandes propriétés, mais la forêt privée assure tout de même 63% de la récolte annuelle de bois commercialisé
- La sensibilité environnementale des propriétaires est importante
- La diversification de la valorisation de leur forêt par les propriétaires est pour une part liée au développement d'instruments adéquats de paiement des services environnementaux
- La gestion durable de la forêt dépend de l'engagement de tous les acteurs

La forêt et ses industries s'inscrivent-elles dans le développement des territoires ruraux ?

Les activités associées à la forêt et à ses industries sont historiquement fortement ancrées dans les territoires ruraux. Le bois et les divers produits forestiers ont été des ressources essentielles pour les communautés paysannes et les entreprises forestières, qui se sont majoritairement implantées au cœur des massifs, et ont pendant longtemps contribué à créer de l'emploi et de la valeur ajoutée dans les zones rurales. Aujourd'hui, les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation posent la question des conditions de cet ancrage territorial des activités forêt-bois. Peut-on (ré) concilier développement d'une filière bois compétitive et développement équilibré des territoires ruraux ?

Les territoires ruraux : acteurs (toujours) incontournables du développement forêt-bois

L'ancrage de la forêt dans les territoires ruraux est souvent associé à l'importance du lien entre agriculture et forêt. En France, la forêt paysanne a diminué de moitié en 30 ans (environ 1 M d'ha aujourd'hui) et le nombre de propriétaires forestiers agriculteurs de profession est passé de 800 000 en 1983 à 160 000 en 2012. Cette évolution s'inscrit dans un mouvement progressif et continu de séparation entre la forêt et l'agriculture, toutefois les agriculteurs (actifs et retraités) représentent encore 30 % des propriétaires forestiers. Au niveau de la propriété forestière, une autre catégorie d'acteurs incarne cette proximité entre le milieu rural et la forêt, les communes forestières. 11 000 communes se partagent environ 17 % de la forêt française et commercialisent près de 20 % des volumes de bois mis en marché. Une partie d'entre elles (près de 6 000) est regroupé au sein de la Fédération nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) avec pour ambition de placer la forêt et sa filière au cœur du développement local.



Figure 1. Scierie rurale à Tignecourt (Vosges)

Photo Destrigneville

Les acteurs de la filière bois sont aussi très majoritairement implantés en milieu rural. Les activités de sylviculture et d'exploitation forestière et les activités de travail du bois et de fabrication d'articles en bois sont les plus fortement ancrées avec près de 75 % des emplois salariés en zone rurale, sans compter la part importante d'emplois non-salariés. Les entreprises du secteur de la pâte et du papier, comme celles de la construction, sont davantage implantées à proximité des zones

urbaines mais plus de 65 % de leurs effectifs salariés restent dans les territoires ruraux. A l'échelle nationale, la part de la filière bois dans l'emploi rural demeure très modeste (moins de 1%) mais il existe de fortes disparités selon les territoires. Par exemple, en Franche-Comté les emplois salariés de la filière bois représentent 5,8 % de l'emploi total en zone rurale et 5.4 % dans les Landes.

Les opportunités et contraintes des activités forêt-bois pour un développement équilibré des territoires ruraux

Dans un contexte de transition énergétique et d'essor de la bioéconomie, la filière forêt-bois offre des opportunités de développement des territoires ruraux à travers la valorisation des espaces forestiers et de leurs ressources, l'accroissement de l'utilisation du bois comme matériau et comme matière première, la promotion de l'autonomie énergétique et le renforcement du tissu économique local. En effet, l'objectif national de développement de la filière forêt-bois peut générer de nouvelles dynamiques d'investissement en faveur de l'amélioration des peuplements forestiers déperissant ou abandonnés, du développement des systèmes collectifs de chauffage bois énergie et du maintien/installation en zone rurale d'entreprises de première et seconde transformation, et d'industries ciblant de nouveaux produits lignocellulosiques. Toutefois, les potentialités sont variables selon les territoires et surtout il existe un certain nombre de contraintes et d'obstacles à la mise en œuvre d'un tel modèle de développement du système productif forêt-bois qui respecte un certain équilibre et une complémentarité entre les territoires ruraux.

Les changements démographiques en cours dans les territoires ruraux ont des conséquences importantes sur les conditions de maintien d'une culture forestière fondée sur une gestion dynamique des peuplements et sur une orientation productive. D'une part le profil des propriétaires forestiers évolue, ils sont de plus en plus à vivre en zone urbaine loin de leur propriété, et en conséquence sont moins enclins à une



Figure 2. La scierie Siat-Braun à Urmatt (Bas-Rhin) : une des plus importantes et modernes d'Europe

gestion forestière «productive». D'autre part, les populations riveraines des espaces forestiers changent et les professionnels de la forêt ont le sentiment que le mode de vie urbain tend à se généraliser. Cette situation peut entraîner des tensions et des problèmes d'acceptabilité par ces populations des désagréments engendrés par les opérations forestières. Ces éléments, dont l'impact est difficile à évaluer, participent d'un phénomène général et ambigu de transformation du rapport à la gestion des ressources naturelles. D'un côté il existe un engouement pour le produit bois et une volonté d'exploiter davantage la ressource forestière, de l'autre on assiste à la disparition d'une certaine forme de ruralité compatible avec l'usage productif de la forêt au profit d'une nouvelle conception de la naturalité, voire d'un désintéressement pour la mise en valeur des espaces forestiers. Le risque est de tendre vers un système forestier à deux vitesses où certains territoires seront dans des trajectoires d'intensification de la production, et d'autres, moins favorables, seront laissés à l'abandon ou éventuellement réservés à des activités non productives.

Le problème d'équilibre territorial du développement de la filière se pose aussi du point de vue industriel. Les enjeux économiques et un certain nombre d'orientations politiques incitent à la concentration des unités de production (énergétiques ou manufacturières) et donc à la polarisation des activités industrielles. Ce phénomène pose deux types de problèmes en matière de développement rural. D'abord il entre potentiellement en concurrence vis-à-vis de l'accès aux sources d'investissement et à la ressource forestière avec un modèle de développement plus décentralisé qui privilégie les dynamiques locales et endogènes. Ensuite il soulève la question de la répartition territoriale de la valeur ajoutée entre des zones ressources, qui doivent assumer les coûts liés à l'exploitation et à la mobilisation du bois, et des zones de transformation qui génèrent de la richesse. Sur la base de ces tensions il existe donc là aussi un risque de fracture territoriale en matière de développement forêt-bois entre des zones rurales moins attractives et des zones à proximité des aires urbaines, plus proches des infrastructures et des lieux de consommation.

Les outils en faveur d'un développement intégré des activités forêt-bois

Le dispositif « Pôles d'Excellence rurale » a été lancé par la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) en 2005 avec pour objectif d'accompagner les acteurs des territoires ruraux dans des projets de développement local (PER). La logique de ces PER est de favoriser l'initiative et l'autonomie territoriale sur la base d'une collaboration entre les collectivités, les partenaires privés et les représentants de l'État. Deux vagues d'appels à projets ont eu lieu en 2005 et 2009 pour un total de 643 projets labellisés. Une part importante de ces projets s'est positionnée sur la thématique de la valorisation des bioressources, et notamment sur la mise en œuvre d'actions en faveur de l'usage du bois (énergie et construction). Pour la première vague on recensait ainsi 84 PER sur les bioressources, dont 68 portaient exclusivement ou en partie sur la valorisation de la ressource forestière. Cet intérêt pour le bois de la part des acteurs territoriaux témoigne des opportunités offertes par la filière mais indique aussi leur volonté de s'en réappropriier le développement dans une perspective de compétitivité entre territoires.

Les stratégies locales de développement forestier (SLDF) ont été instituées en 2010 par la loi de modernisation agricole. Il s'agit de démarches stratégiques valorisant la forêt dans une approche intégrée débouchant sur un programme d'actions opérationnel. Différents dispositifs peuvent être envisagés mais les principaux outils mis en œuvre aujourd'hui sont les Chartes Forestières de Territoire (CFT) et les Plans de Développement de Massif (PDM). Les CFT sont des outils de nature contractuelle pilotés généralement par des élus locaux qui ont la volonté de définir une stratégie et des actions communes dans le domaine forêt-bois. Elles reposent sur un diagnostic territorial et sur une démarche de concertation qui associe l'ensemble des acteurs concernés par la forêt et la filière bois. Il existe un réseau national de suivi et de coordination de ces démarches qui est animé par la FNCOFOR. Les PDM sont des outils davantage opérationnels qui sont principalement mis en œuvre par les CRPF. A partir d'un état des lieux de la ressource forestière et de sa disponibilité, ils participent à l'animation des propriétaires et à la coordination des différents opérateurs qui entreprennent des actions de gestion forestière et de mobilisation des bois. L'ensemble de ces initiatives en faveur du développement forestier s'appuie fortement sur les acteurs des territoires ruraux et tout particulièrement sur les élus locaux. Ces derniers sont généralement très impliqués dans les SLDF à travers lesquels ils cherchent à ancrer durablement le développement forêt-bois dans leur territoire.



Figure 3. Exemple de charte forestière de territoire

	Les chartes forestières de territoire	Les plans de développement de massif
Nombre (en cours ou achevé)	139	391
Surface du territoire (1000 ha)	12 800	11 606
Nombre de communes	6 800	7 786
Superficie moyenne	89 000 ha	Entre 2 000 et 7 000 ha
Superficie forestière	5 millions d'ha	4.1 millions d'ha
Part de la forêt privée	68 %	71 %

Tableau 1. Bilan des Stratégies Locales de Développement Forestier (Source : indicateurs de gestion durable, IGN, 2015)

Face au risque de déséquilibre territorial associé au développement de la filière forêt-bois, il ne suffit pas de multiplier les démarches de type PER ou SLDF. En effet, il est nécessaire d'organiser la cohérence et la complémentarité entre les différentes initiatives locales en s'appuyant sur des dispositifs d'aménagement du territoire qui intègrent l'ensemble des enjeux à une échelle supra-locale. Il existe déjà les **schémas stratégiques de massif forestiers** qui ont été mis en place de manière expérimentale dans le cadre de schémas interrégionaux d'aménagement et de développement de massif de montagne. À partir de 2017, les **Programmes Régionaux de la Forêt et du Bois** auront aussi cette fonction. De même, il paraît important dans une perspective de développement intégré, d'envisager de manière conjointe et coordonnée les dynamiques productives et les perspectives de valorisation non-bois de la forêt à travers les enjeux d'accueil du public, de conservation de la biodiversité, de stockage du carbone et de qualité de l'eau.

La centrale UNIPER de Gardanne (B. du Rh.) : conflit d'usage de la ressource forestière

Cette ancienne centrale électrique fonctionnant au lignite depuis 60 ans, **a fait l'objet d'un ambitieux plan de reconversion** (mais sans production conjointe de chaleur) **pour utiliser la biomasse forestière**. D'une puissance de 150 MW, elle est entrée en phase de test en 2016, avec l'objectif de produire *in fine* 1125 GWh. Cela représente une consommation de 850 000 tonnes de biomasse par an, générant un trafic quotidien de 180 camions. En première année, la centrale utilisera pour 55% des plaquettes importées (465.000 t) et 45 % (385 000 t) de ressources locales dont bois d'origine forestière (165.000t) et déchets de bois (220.000t). En 2026 55% de biomasse locale 460.000t et 45% importée. À terme, la biomasse locale couvrira l'intégralité des besoins de la centrale. Le projet, encouragé par les autorités nationales à travers le soutien de la Commission de la Régulation de l'Énergie, a été vivement critiqué par les acteurs de la région engagés dans le développement rural. Ils reprochent notamment à la méga-centrale de concurrencer d'autres projets comme des petites unités de chaufferies ou de cogénération fonctionnant avec la biomasse locale.

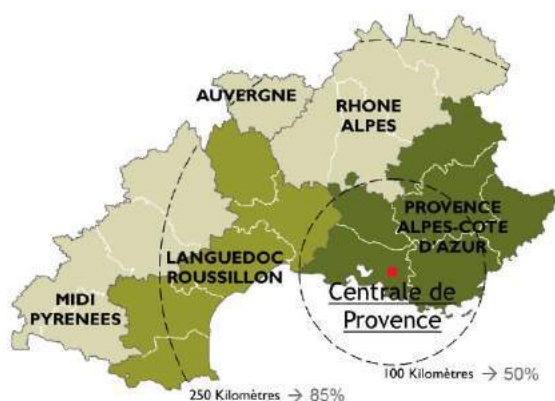


Figure 4. *La centrale biomasse UNIPER de Gardanne (de haut en bas) :*

- Zone d'approvisionnement
- Vue générale de la centrale



Ce qu'il faut retenir

- Le développement de la filière forêt-bois est fortement dépendant des acteurs ruraux
- Il existe un risque de déséquilibre territorial associé au développement de la filière en lien avec les tensions pour l'accès à la ressource et le partage de la valeur ajoutée
- Il existe des outils qui encouragent l'initiative et le partenariat dans et entre les territoires ruraux autour des enjeux de développement forêt-bois
- Les démarches locales doivent être coordonnées à l'échelle régionale afin d'intégrer l'ensemble des initiatives territoriales et de promouvoir l'articulation entre enjeux productifs et non productifs

Quels sont les métiers liés à la forêt ?

Avec près de 400 000 emplois¹ à travers la France, le secteur forêt-bois offre de nombreux métiers, dont l'image est à tort parfois dévalorisée. Ils sont perçus comme s'exerçant dans un milieu naturel rude ou dans un cadre industriel obsolète. Et pourtant, technicité, modernité et confort y ont leur place, grâce à l'évolution des technologies, à la mécanisation et à l'automatisation des process de production. Par ailleurs, le secteur forêt-bois est un des piliers de la «croissance verte». Concernant les activités forestières du secteur forêt-bois, les métiers proposés s'exercent principalement en zone rurale. Quels sont ces métiers ? Quelles sont leurs perspectives ?

Quels sont les activités forestières au sein du secteur forêt-bois ?

Les activités forestières sont celles qui s'exercent en forêt où le bois pousse puis est récolté ; elles constituent le pôle «amont» du secteur forêt-bois, les quatre pôles «aval» étant : a) le bois matériau et matière première, avec lequel sont produits la pâte à papier (et donc ensuite papiers et cartons), les panneaux de particules, les contreplaqués, les sciages ; b) la construction et la mise en œuvre ; c) l'ameublement et l'agencement, l'emballage ; d) les bio-énergies ; la chimie du bois (cf fig.1). Les métiers de l'aval font l'objet de la fiche 10.07. La moitié de la récolte des bois, en forêt, se localise dans six régions: Aquitaine, Lorraine, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Franche-Comté. L'Aquitaine se place en tête des régions pour la production et aussi la transformation du bois puisqu'elle concentre plus de 15% des effectifs de l'ensemble de la filière. Les industries de panneaux/emballages sont bien implantées en Poitou-Charentes et Rhône-Alpes, et les entreprises de menuiseries-charpentes en Pays de la Loire et Bretagne. (Source : <http://www.metiers-foret-bois.org/metier-de-la-foret-le-matériau/sa2.html#m25>)

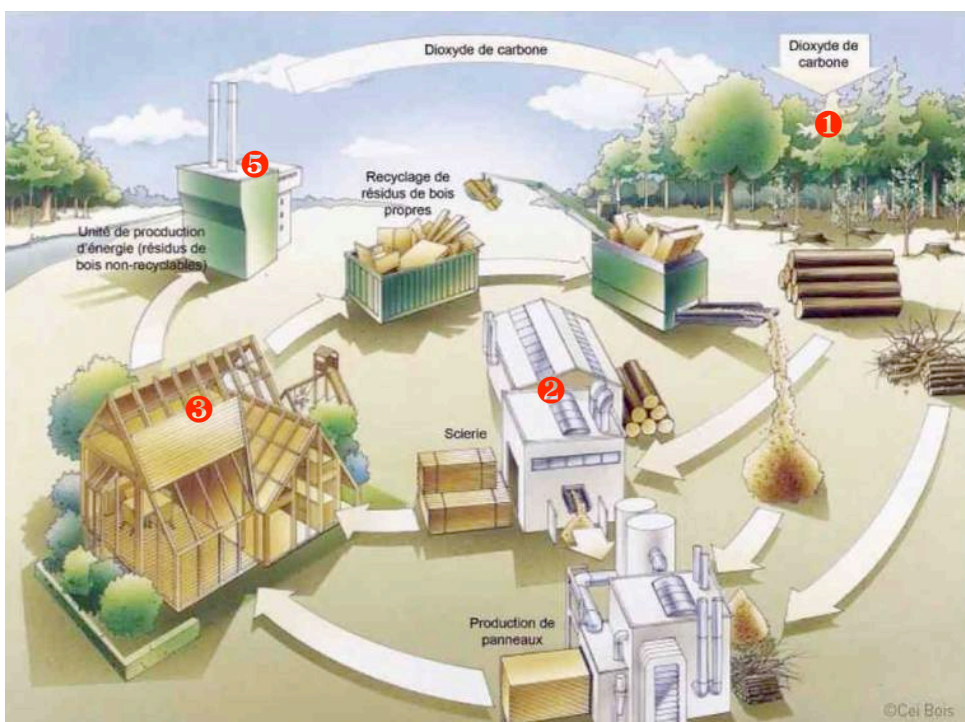


Figure 1. Schéma simplifié de la filière bois :
 ① forêt - ② bois matériau et matière première : scieries, usine de panneaux (non représenté : usines de pâte) - ③ bois dans la construction - ④ non représenté, : ameublement, agencement, emballage - ⑤ bioénergies - Source : CEI Bois

¹ source : Maaf, 2013. GraphAgri Bois

Les métiers de la forêt

Les métiers de la forêt couvrent une large palette d'emplois dans la sylviculture et la récolte des arbres, qui s'inscrivent dans la gestion durable des forêts sous tous ses aspects ; ils concourent à l'ensemble des actes et travaux concernant la conservation et la mise en valeur raisonnée des peuplements : la plantation ou le renouvellement par régénération naturelle, la conduite des peuplements durant toute leur existence, et les différentes récoltes successives jusqu'à leur exploitation finale. Ces métiers s'exercent principalement dans un environnement « naturel ». On peut distinguer deux grandes catégories :

a) les métiers de la gestion forestière

Ils relèvent du secteur privé (experts forestiers), du secteur parapublic (Centres régionaux de la Propriété Forestière) et du secteur public (Office National des Forêts) et concernent des emplois de qualification variée dont les plus importants sont détaillés ci-dessous.

La tâche des **ouvriers forestiers sylviculteurs** consiste à réaliser l'ensemble des travaux de reconstitution et d'entretien des peuplements forestiers à chaque étape de la vie du peuplement : 1) plantation ; 2) dégagement (suppression de la concurrence ligneuse et herbacée) dans les jeunes peuplements (semis ou plantations) ; 3) taille, élagage et dépressage des régénération naturelles ; 4) entretien (routes forestières et chemins, limites de parcelles, aménagements touristiques, protections contre le gibier) ; 5) abattage des bois de faible diamètre.

Les experts forestiers mettent leur technicité et leur expérience au service de la gestion durable des forêts et espaces arborés. Ils doivent faire preuve d'indépendance, d'impartialité et de transparence et sont liés par le secret professionnel. Leurs principaux services sont les suivants : 1) aménagement, gestion (rédaction de Plan Simple de Gestion, maîtrise d'œuvre des coupes, travaux, boisements et reboisements) ; 2) estimation, expertise (succession, sinistre, litige) ; 3) conseil en patrimoine ; 4) études d'impacts (environnementales, paysagères, aménagements sylvicoles) ; 5) études sur la filière, les ressources et les politiques forestières.

La mission des **ingénieurs forestiers** est variée : élaboration de plans de gestion ou aménagements, formulation de projets et préparation de leur budget, supervision des équipes qui effectuent les travaux d'équipement forestier ou le martelage des arbres (désignation des arbres avant la coupe), organisation de la commercialisation du bois, contribution à la protection de la faune et la flore ainsi qu'à l'entretien des forêts, etc. Les ingénieurs forestiers fonctionnaires sont employés par l'ONF pour la gestion des forêts publiques ou par les Ministère et autres établissements publics en charge des forêts ou de l'environnement. Les ingénieurs forestiers civils sont employés dans les coopératives forestières ou des établissements publics comme les Centres Régionaux de la Propriété Forestière.



Figure 2. Ouvrier forestier dégagant une régénération - Source : ONF



Figure 3. Agent et technicien forestiers
Source : ONF

Le rôle des **techniciens forestiers** est d'aider les propriétaires forestiers privés et publics pour le renouvellement, la croissance et la bonne gestion de leurs peuplements forestiers. Selon le degré de délégation accordé par le propriétaire, l'agent de gestion forestière peut avoir en charge : 1) le conseil au propriétaire, dans le cadre des politiques forestières locales et nationales ; 2) l'élaboration et le suivi des documents de gestion forestière ; 3) la détermination des essences forestières les mieux adaptées aux sols ; 4) la programmation des travaux à réaliser (du boisement à la coupe définitive) ; 5) l'encadrement du travail des agents et opérateurs de sylviculture, pour travaux d'entretien, de plantations et d'entretien ; 6) l'organisation de la vente des bois, y compris la conduite du marquage des bois avant l'exploitation ; 7) le suivi de la bonne réalisation des coupes de récolte.

b) les métiers de la récolte des bois en forêt

La récolte des bois en forêt, aussi dite exploitation forestière, recouvre l'ensemble des activités qui permettent de passer de l'arbre sur pied au bois-matériau qui sera utilisé de façon soutenable par les industries du bois ou pour la production d'énergie.

Le **récoltant ou exploitant forestier** est le maillon entre d'une part, le propriétaire forestier, détenteur de bois sur pied dans ses forêts (en France, le propriétaire forestier ne procède généralement pas lui-même à la coupe et à la livraison de ses bois) ; et d'autre part, l'industriel utilisateur de bois, (avec l'exception notable de l'Etat et des collectivités locales en Alsace et Lorraine qui pratiquent la récolte en régie) qui généralement souhaite acquérir un matériau "prêt à l'emploi" et non des arbres dans une forêt. Le rôle du récoltant est donc fondamental pour établir le lien entre des boisements d'essences, d'âges et de caractéristiques différentes, et les besoins ciblés d'un industriel entre tel ou tel type de bois. La fonction du récoltant couvre l'ensemble des opérations de la chaîne de fourniture entre la forêt et l'industrie : 1) l'évaluation technique et économique de chaque coupe proposée par les propriétaires forestiers ; 2) l'abattage ; 3) le débardage, c'est-à-dire le transport des bois abattus, à l'intérieur de la coupe, jusqu'à une place de dépôt en bordure de route, à partir de laquelle sera fait le chargement des camions de livraison ; 4) le déchiquetage s'il s'agit de bois destiné à l'énergie ; 5) généralement, le transport entre le bord de coupe et l'industrie consommatrice. Chacune de ces tâches est assurée par des opérateurs aux profils techniques très différents, que doit en permanence coordonner le récoltant. Celui-ci sous-traite souvent une ou plusieurs de ces tâches à des entreprises de travaux forestiers.

Le récoltant utilise les services d'un **agent de mobilisation**. Il visite les coupes proposées à la vente, éventuellement collabore avec le gestionnaire pour le marquage des arbres et pour l'optimisation de la vente et de la récolte. Il procède au cubage par essence et par qualité, et formule une évaluation financière des bois proposés. Il fait exécuter les opérations de récolte, par le personnel propre de son entreprise ou par des sous-traitants appelés "entrepreneurs", et mobilise éventuellement des transporteurs si le récoltant vend le bois franco chez le destinataire, et dans tous les cas supervise l'enlèvement des bois par les camions de livraison vers les clients. Enfin, il établit les documents comptables qui serviront au paiement du propriétaire et des sous-traitants, et à la comptabilisation dans l'entreprise.

Le **bûcheron** procède à l'abattage des arbres, que cette opération soit manuelle (tronçonneuse) ou mécanisée (abatteuse). Dans les deux cas, le bûcheron doit disposer d'une grande compétence technique et sylvicole pour couper au mieux les arbres, surtout lorsqu'il s'agit de coupe sélective où seulement certains sujets sont extraits de la forêt. De plus, il doit en permanence penser "sécurité", tant pour lui-même que pour d'autres personnes pouvant être amenées à se trouver sur la coupe. Le bûcheronnage manuel représente un travail physique important, de pénibilité relativement élevée, et ne doit en aucun cas être effectué par un homme seul sur la coupe. Le bûcheronnage mécanisé est apparu en France au début des années 1980. Il utilise des machines forestières sophistiquées et chères, qui répondent à une triple contrainte en bûcheronnage : la raréfaction du personnel (une abatteuse remplace environ 10 bûcherons manuels), le souci de réduire la pénibilité, et la nécessité d'améliorer la sécurité des travailleurs. En dépit des progrès techniques sur les abatteuses, le bûcheronnage mécanisé ne convient généralement pas aux coupes d'essences feuillues, ni aux coupes en terrain pentu ou très accidenté.

Le **débardeur** extrait les bois de la forêt et les dépose en un endroit où ils seront repris soit par un camion de transport, soit par un broyeur dans le cas de bois-énergie. L'essentiel des volumes débardés est fait par deux types d'engins très différents : 1) le débusqueur, ou skidder, gros tracteur articulé sur lequel sont montés des treuils enrouleurs de câbles ; le conducteur de l'engin vient se positionner près des bois à débarder, attache son câble autour des troncs, et les tire jusqu'en bordure de route ; 2) le porteur, qui est composé d'un tracteur articulé, d'une remorque (à 4 ou 8 roues motrices) et d'une grue télescopique permettant la manipulation et le chargement des bois. Le conducteur charge les bois sur la remorque, et va ensuite les décharger en bordure de route ou sur un camion. Schématiquement, le porteur est utilisé en terrains plats ou moyennement pentus, le skidder en terrains difficiles. Deux autres techniques sont aussi employées : le débardage par câble aérien, technique complexe et coûteuse, réservée aux forêts inaccessibles afin d'assurer la régénération de ces forêts âgées généralement en zones montagneuses, et le débardage au sol par mulet ou cheval, qui préserve mieux les sols, mais reste anecdotique en raison de son coût et de sa faible productivité. L'hélicoptère peut être une solution pour les cas extrêmes.



Figure 4. Abatteuse forestière -
Source : f2mc-france



Figure 5. Porteur forestier -
Source : ONF

Le **broyeur** met en oeuvre une machine de déchetage de bois ronds, ou d'arbres en long non ébranché. Pratiquée en forêt (bordure de coupe), cette opération vise à obtenir des plaquettes destinées à la production d'énergie ; elles sont chargées directement sur des camions container à fond mouvant.

Le **transporteur** exerce un métier, qui bien que non véritablement forestier, diffère de celui du chauffeur routier classique, puisqu'il lui faut accéder à des places de dépôt en bordure de forêt, par des routes forestières souvent difficiles, procéder au chargement du camion avec sa propre grue, et enfin fiabiliser l'arrimage de son chargement, et respecter la charge autorisée.



Figure 5. Chargement d'un camion en forêt Source : www.ladrome.fr

Quelles perspectives pour les métiers de la forêt ?

Les données fournies par les indicateurs de gestion durable en France métropolitaine montrent que le nombre d'emplois liés à la gestion de la forêt et à la mobilisation des bois a subi une érosion continue au cours des 15 dernières années, passant de 40 000 à 30 000. Ce déclin s'est amorcé avant la crise de 2008. Pour autant, les perspectives offertes par une relance des activités forestières dans le cadre du développement d'une économie verte, stimulé par une stratégie nationale ambitieuse (cf. fiche 9.05), sont réelles en termes d'emploi. On observe en effet que la force de travail en forêt pour la sylviculture et la récolte (mesurée par la quantité de main d'œuvre rapportée à 1 000 hectares de forêt) est de 2 en France contre 3 environ au niveau européen, ce qui traduit un caractère plus extensif de la gestion forestière française (source : IGD 2015). Concernant l'emploi induit par la seule récolte des bois, on a pu estimer le nombre d'emplois généré par unité de 10 000 tonnes de bois récolté (valeurs moyennes annuelles indicatives, car variables selon les régions). Qu'il s'agisse de bois ronds, de plaquettes forestières issues de bois ronds ou de rémanents, une récolte de 10 000 tonnes induit environ 5 à 6 emplois. On voit donc qu'il y a là une marge de manœuvre significative pour la filière française. Dynamiser la sylviculture et accroître la récolte de bois là où c'est possible, permettraient donc de contribuer à une offre d'emploi accrue, essentiellement en zone rurale et non délocalisable.



Figure 6. Exploitation par câble-mât en montagne - Source : FCBA

Ce qu'il faut retenir

- la sylviculture et l'exploitation forestière offrent toute une gamme d'emplois à différents niveaux de qualification, essentiellement en zone rurale
- au contact de la nature, ces métiers participent aussi à une économie verte
- les métiers de la sylviculture comme ceux de la récolte, ont beaucoup évolué et font appel à une technicité croissante où l'informatique est partout présente
- une transition vers une gestion forestière plus dynamique en France pourrait être génératrice d'emplois

Les 50 000 entreprises dénombrées sont majoritairement des PME, ainsi que des TPE, situées en dehors des grandes agglomérations. L'image passéiste de ces industries est à gommer totalement avec la généralisation des machines à commande numérique, des robots et lignes flexibles d'usinage, l'apparition de nouveaux systèmes constructifs, de logiciels de DAO et CFAO et plus généralement d'une informatique dédiée. C'est donc une industrie qui va faire appel, en partie, à des métiers de généralistes de l'industrie, complétés par une solide connaissance sur le matériau bois pour au moins la moitié d'entre eux. Il ne faut pas oublier l'artisanat très représenté dans la mise en œuvre du bois et où la connaissance du bois et de ses propriétés de mise en œuvre est primordiale. Les formations sont très nombreuses et relèvent de l'éducation nationale, de l'enseignement privé, des centres d'apprentissage et ne l'oublions pas, notamment pour l'artisanat, des compagnons du devoir. La liste (non exhaustive !) des métiers est très importante :

a) dans **la première transformation**, les industries du placage et déroulage, de la scierie et des panneaux (contre-plaqués, particules, fibres), proposent les métiers suivants : Ingénieur bois et généraliste (type ENSAM), Technicien et technicien supérieur en bureau d'étude et bureau des méthodes, Technicien de laboratoire, Conducteur de machines, Agent de production ou de contrôle, Contremaître, Technico-commercial. Pour l'industrie du papier (fabrication des papiers et cartons), on trouve en particulier les métiers suivants : Ingénieur papetier, Technicien papetier et technicien supérieur, Agent de production.

b) **la deuxième transformation** regroupe les différentes industries et artisanats dont la matière première est composée des produits de la première transformation. Pour les industries de l'ameublement, de la charpente, de la construction bois et de l'emballage léger (cageots, cagettes, ...) et lourd (palettes, caisses,...), on peut citer les métiers suivants : Ingénieur, Technicien et Technicien supérieur en bureau d'étude et bureau des méthodes, Conducteur de machines, Agent de production ou de contrôle, Monteur, Contremaître, Technico-commercial. Dans l'artisanat, on trouve une vaste gamme de métiers : Ebéniste, Menuisier, Charpentier, Agenceur, Sculpteur, Marqueteur, Tourneur, Vernisseur, Restaurateur de meubles et d'œuvres d'art...

Quelques exemples de fonctions industrielles:

a) Production/Fabrication

Opérateur conducteur de scierie,

L'opérateur assure les fonctions indispensables en amont et en aval du sciage proprement dit. Il trie et prépare les bois ou les pièces de bois et en assure le transfert vers et à partir des différentes machines (fig.1). Les emplois d'opérateur de scierie se trouvent en scierie et/ou dans le secteur de l'emballage en bois. Avec de l'expérience et/ou une formation complémentaire, il peut accéder à des responsabilités plus importantes : classeur de bois, conducteur de séchoir ou pilote de scie (fig.2).



Figure 1. Opérateur de scierie



Figure 2. Conducteur de scie



Figure 3. Affûteur

Mécanicien affûteur

C'est un métier clé pour les scieries, les menuiseries et les ateliers de meubles (fig. 3). De lui dépend la qualité des sciages et des états de surface, et du rendement du sciage !

Menuisier industriel ou opérateur de production dans l'ameublement

Il réalise des usinages en série par enlèvement de matière (bois ou composite), sur des machines-outils conventionnelles (artisanat), mais de plus en plus à commande numérique. Il réalise les réglages nécessaires à la conduite de production en série. Il est responsable des opérations de débit, d'usinage et de profilage de pièces diverses: meubles, huisseries, portes, fenêtres..., à partir de différents matériaux : bois, panneaux bois et matériaux associés. Il assure l'assemblage des pièces.



Figure 4. *Menuisier industriel*

Chef d'atelier/Chef d'équipe

Son rôle est très important pour la mise en œuvre, des fabrications de menuiseries ou ameublement que ce soit au point de vue humain ou technique.

Responsable de production

C'est en général la fonction d'un technicien supérieur ou ingénieur qui applique la politique industrielle définie par la direction. Il organise, planifie et suit la production pour atteindre les objectifs définis. Il intervient dans l'amélioration des processus de production afin d'améliorer la productivité et garantir la mise en conformité des opérations.

b) Mise en œuvre**Charpentier**

C'est un métier traditionnel en pleine évolution avec l'apport de l'informatique. Le charpentier conçoit et réalise des constructions aussi diverses que des charpentes traditionnelles, des maisons à ossature bois, des hangars agricoles, des ateliers, des passerelles ou des bâtiments publics. Il prépare à l'atelier et met en œuvre sur le chantier les ouvrages en bois et en matériaux dérivés du bois. Le charpentier réalise le taillage à l'atelier et/ou sur le chantier. Pour les murs à ossature bois (panneaux, poutres, planchers) l'assemblage se fait habituellement en atelier, avec une mise en œuvre sur le chantier des éléments ainsi préfabriqués, ou sur place en rénovation, après un exercice de montage préalable en atelier. Certaines activités se pratiquent manuellement mais beaucoup sont mécanisées et automatisées. L'évolution des techniques de conception (assistée par ordinateur), de fabrication et de levage facilite le travail et permet une construction plus rapide que les autres modes de construction (fig.5).



Figure 5. *CFAO*

Constructeur Bois

Le constructeur bois réalise et conçoit, en relation avec un architecte ayant une connaissance du bois, des constructions aussi diverses que des maisons à ossature bois, des hangars agricoles, des ateliers, des passerelles ou des bâtiments publics. Il prépare à l'atelier et met en œuvre sur le chantier les ouvrages en bois et en matériaux dérivés du bois (fig.6).

Le constructeur bois réalise des travaux de préparation à l'atelier et/ou sur le chantier. L'assemblage des ossatures (panneaux, poutres, planchers) se fait en atelier, avec une mise en œuvre sur le chantier des éléments ainsi préfabriqués, ou sur place en rénovation, après un exercice de montage préalable en atelier. L'évolution des techniques de conception (assistée par ordinateur), de fabrication et de levage facilite le travail et permet une construction plus rapide que les autres modes de construction. Les compétences du constructeur bois varient avec le niveau de responsabilité. Mais en général, ce métier nécessite des connaissances dans le matériau et les techniques en bâtiment, une maîtrise des équipements, des technologies et de leur évolutions, des capacités d'organisation et de coordination, le sens des responsabilités et de la décision en sachant donner des priorités. Enfin, il est particulièrement important d'aimer travailler en équipe. Une double formation bois/architecture peut être un atout.

Evolution des métiers et qualifications

L'industrie du bois a connu une forte évolution de ses métiers, avec l'apport des DAO, CFAO... que ce soit dans les grandes entreprises ou les PME. Cela s'est traduit par un accroissement rapide des qualifications requises. En une trentaine d'années, le nombre d'ingénieurs a été multiplié par près de 10. Mais cela s'est fait au détriment des emplois de techniciens supérieurs remplacés par des ingénieurs. Notons cependant que nombre de secteurs d'activité ont connu une évolution similaire. On observe l'apparition de formations à double compétence : i) architecture/bois se traduisant par une utilisation plus rationnelle du bois dans les constructions ; ii) ingénieurs forêt/bois permettant de mieux faire le lien entre la sylviculture et l'utilisation du bois... même si certains ingénieurs forestiers sont plus enclins à considérer le bois dans la noblesse de l'arbre sur pied, que comme matériau utile pour des utilisations très diverses et de plus en plus prisées !



Figure 6. Exemples récents de construction bois



Ce qu'il faut retenir

- Diversité très importante des métiers
- Augmentation forte du niveau des technologies se traduisant par un accroissement des compétences requises
- La conséquence est l'accroissement de l'intérêt des jeunes pour ces métiers
- Des doubles formations Forêt/bois et architecture/bois sont apparues au bénéfice de l'utilisation du bois.
- Le nombre de formations et d'organismes de formations est très important et couvre tous les besoins.
- Les entreprises bois, près de la ressource permettent de conserver des activités industrielles hors des grands centres.

De très nombreux organismes proposent des informations détaillées et complètes sur les différents métiers de la filière et les formations correspondantes: <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-par-secteur/Filiere-bois>,
<http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/Les-metiers-du-bois>
<http://www.fnbois.com/metiers-du-bois>
<https://www.metiers-foret-bois.org/>
http://www.orientation-pour-tous.fr/metier/encadrement-des-industries-de-l-ameublement-et-du-bois_12388.html
<http://www.compagnons-du-devoir.com/menusier>
<http://www.compagnons-du-devoir.com/ebeniste>

L'arbre et la forêt : quelle place aujourd'hui au cinéma ?

Sommes-nous « fatigués de l'arbre » comme l'affirment les philosophes Deleuze et Guattari qui mettent en cause une philosophie occidentale structurée autour de la verticalité de l'arbre ? Ou celui-ci peut-il, au contraire, être « un modèle pour le futur » comme le dit Ernst Zürcher ? Après plusieurs siècles de forte présence dans la représentation paysagère, aujourd'hui en crise, l'image de l'arbre revient en force au cinéma où elle apparaît comme le motif qui résiste « quand tout disparaît » selon la formule de Cézanne. La forêt, quant à elle, substitue la prolifération végétale à l'arbre individuel, met fin à la domination de la vue et part à l'assaut de tous nos sens. Est-ce pour cela qu'elle séduit un cinéma contemporain préférant la sensation à la dramatisation ? L'examen rapide de quelques cas emblématiques de réalisateurs soucieux d'*écouter* la forêt autant qu'ils la regardent nous montrera que nous ne sommes plus désormais devant un « paysage à voir » mais branchés sur du vital.

L'arbre représenté : le motif qui résiste

Loin de se voir réduit à une figure exténuée, la présence de l'arbre comme sujet qui domine un film (*Le Songe de la lumière* (1992) de Victor Erice, *Charisma* (1999) de Kiyoshi Kurosawa, *Le Sacrifice* (1986) d'Andrei Tarkovsky, *Le Vent nous emportera* (1999) d'Abbas Kiarostami...) ne peut s'expliquer par le seul effet de mode. En fait, le regain d'intérêt pour l'arbre dans les arts visuels, l'insistance du meilleur cinéma pour le rencontrer, rejoignent l'un des soucis majeurs de la modernité : poser à nouveau la question du sens, de sa possibilité, quitte à la formuler autrement. Par exemple, en revenant par le biais des arts au caractère irréductible des choses naturelles les plus ordinaires : l'eau, l'arbre, le nuage, la pluie, le vent...

Depuis ses débuts, par les plans les plus simples, le cinéma nous a souvent rappelé que les formes élémentaires d'émerveillement ne sont pas mortes : feuilles qui bougent à l'arrière-plan du *Déjeuner de bébé* (1895) des frères Lumière, herbes hautes et buissons agités par le vent qui ouvrent *The Country doctor* (1909) de D.W. Griffith, brise touchant les végétaux dans le *Fantômas* (1913) de Feuillade...

Une fois la « machine à raconter des histoires » installée par Hollywood, l'arbre n'a pourtant pas cessé d'exprimer les *forces* à l'œuvre dans ses formes. Nombreux sont les plans où, échappant à la logique narrative, le regard du cinéma sur l'arbre confirme son désir d'adhésion au monde : ramures d'acacias dans *L'Eclipse* d'Antonioni (fig.1), oliviers caressés par la brise dans *Le Vent nous emportera* d'Abbas Kiarostami, forêt sous le vent dans *La Forêt de Mogari* (2007) de Naomi Kawase, branchages caressés par un souffle dans *The Assassin* (2015) de Hou Hsiao-Hsien (fig.2)... Si nombreux et si réguliers qu'il est tentant de lire dans cette succession d'arbres la propre histoire du cinéma.



Figure 1. *L'Éclipse* de Michelangelo Antonioni avec Monica Vitti (1962)

<https://www.qwant.com/?q=antonioni%20l%27%20eclipse&t=images&license=share&o=0:45c4476b905663ebc9ce30fd13e43515>



Figure 1. *The assassin 2015 (Hou Hsiao-Hsien)*

Source : <https://www.qwant.com/?q=the%20assassin%202015&t=images&license=share&o=0:22afec3d81ff9744e5002da10282837>

Ces instants fugitifs n'ont cependant pas le monopole de notre relation imaginaire à l'arbre. Plusieurs temporalités se mêlent volontiers à l'arbre filmé. Car le cinéma peut aussi chercher à atteindre le grand rythme en évoquant le temps des généalogies, par exemple le temps inscrit dans les anneaux de croissance des séquoias *sempervirens* de *Vertigo* d'Alfred Hitchcock, repris ensuite par Chris Marker dans *La Jetée* (1962) et par Terry Gilliam dans *Twelve monkeys* (1995). Il s'agit alors de comprendre l'arbre de l'intérieur pour mieux comprendre nos histoires, notre Histoire. Car pour l'héroïne du film d'Hitchcock, les cernes de croissance de l'arbre ont eux aussi subi des accidents et bifurquent parfois de manière inattendue.

Que dire du grand arbre sec, isolé, rencontré dans *La Forêt de Mogari* (caméra d'or à Cannes) le beau film de Naomi Kawase ? Pourquoi ce surgissement d'un arbre unique succédant à la traversée d'une forêt inextricable (fig.3) ? La même vie végétale qui, quelques instants auparavant, invitait à se perdre, se resserre ici sur un tronc contrastant avec les visions fugitives des arbres anonymes de la forêt. Notons que chez Naomi Kawase, comme dans *Tropical Malady* (palme d'or à Cannes) de Wheerasetakhul, l'arbre isolé n'est pas donné d'emblée, il est à construire, à découvrir. A la différence, notoire selon nous, que l'arbre isolé de *La Forêt de Mogari* donne le sentiment d'un arbre capté sur le vif, en continuité avec la traversée de la forêt. Alors que l'arbre de *Tropical malady* éclairé, illuminé d'éclairs, colonisé par les vers luisants, se transforme en arbre « artistique », fruit d'une intervention humaine !

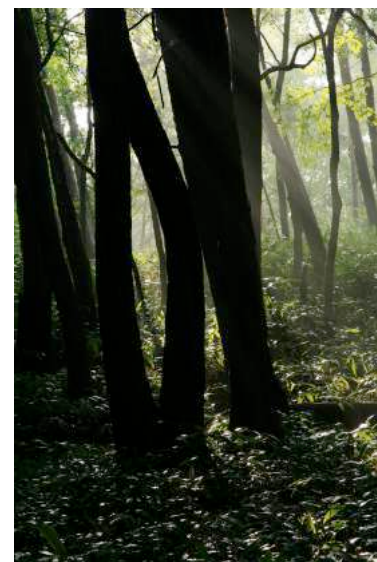


Figure 3. *La Forêt de Mogari de Naomi Kawase (2007)*

Présence de l'arbre, émergence de la forêt

Qui dit arbre dit forêt ! « Y a-t-il des cas où l'on peut voir simultanément et l'arbre et la forêt », demande Augustin Berque, « voir les arbres quelconques, ceux qui bataillent pour que vive une forêt mais qui à jamais resteront anonymes ? »

Dès la Renaissance, moment de l'invention du paysage en Occident, on rencontre ce conflit, notamment en peinture : soit on isole l'arbre de la sylve primitive pour lui attribuer une place dans l'organisation du paysage, soit il tend à se fondre dans un espace forestier opaque, source de turbulence primitive. Dès les premières représentations du paysage en peinture, l'arbre occupe en effet une place privilégiée : avec d'autres motifs, le rocher, l'eau, la prairie... il fait le paysage ! Par ailleurs, simultanément, on voit un certain nombre de peintres du nord, les allemands notamment, chercher à éluder les frontières visuelles entre les arbres et faire de la forêt le personnage principal du tableau. C'est le cas d'Albrecht Altdorfer dans son *Coin de forêt avec Saint Georges combattant le dragon (1510)*, tableau où domine la sensation que la forêt s'éveille pour envahir les deux tiers de l'espace, menaçant d'étouffer un personnage se confondant avec la végétation.



Figure 4. *Fitzcarraldo* de Werner Herzog (1982)

Qu'en est-il au cinéma ? Comment celui-ci a-t-il recueilli l'héritage de ces deux traditions parallèles ?

De temps à autre, sans grand enthousiasme, le cinéma européen s'est essayé à rendre compte de la *selva oscura*, en passant par l'expérience sensible par exemple. C'est le cas, entre autres, de Philippe Grandrieux dans *La vie nouvelle* (2002) ou encore, pour dénoncer son inhumanité grandiose, comme Werner Herzog avec *Fitzcarraldo* (1982) (fig.4). Antonioni lui-même, cinéaste du vide, a été tenté par la forêt. Dans un scénario intitulé *Techniquement douce*, malheureusement resté à l'état de projet, il envisage l'histoire de personnages plongés dans la forêt amazonienne, où le regard échoue à percer l'inextricable. La méticulosité apportée par Antonioni à ce projet indique l'importance qu'il accordait à filmer d'abord la végétation. « Mon intention était de faire une sorte de compte rendu de la lutte entre l'organisme humain contre d'autres organismes végétaux...mais aussi d'une autre lutte, plus effrayante encore, celle des plantes entre elles, à la recherche du soleil »

La forêt sonore. Y a-t-il encore des arbres à voir ?

Est-ce parce que la prolifération végétale fabrique de l'inextricable, de l'informe, empêchant le visible de prendre que Thoreau s'est tourné vers les bruits de la forêt ? Dans un chapitre intitulé *Sounds (Bruits)* de son roman *Walden ou la vie dans les bois* (1854) c'est, nous dit-il « le concert des sons de la forêt qui constitue le moyen privilégié d'entrer en contact direct avec la nature ». En réhabilitant ainsi la place tenue par les sons naturels, Thoreau nous sort du parti pris du « spectacle » pour redonner sa place à la part sylvestre de l'homme, matrice d'une perception sensorielle du monde.

Et l'image mouvante du cinéma, parce qu'elle a su rompre avec le regard centré et dominateur de la représentation paysagère, répond à ce désir d'aller s'absorber dans le monde de la forêt, se fondre en son bain de parfums et de sons. Quelques exemples suffiront à rappeler que l'écoute peut, en effet, compter parmi les joies vitales de l'homme. Loin de la géographie théorique de l'Europe, des cinéastes venus de l'Asie, nous proposent d'entrer en relation avec la substance des choses, nous aident à faire remonter nos sensations vers un toucher fondamental de *notre* forêt.

La Forêt de Mogari de Naomi Kawase s'ouvre sur une vue aérienne d'une forêt aux houppiers fortement agités par un vent criant. Au commencement était la forêt sous le vent, paysage d'avant le paysage. La verticalisation du regard, l'absence d'horizon, de profondeur transforment la vue en textures, jeux de formes végétales agitées par le vent. De sorte qu'en ce début de film on peut dire avec Bachelard : « ce n'est pas l'œil qui donne les images mais l'oreille étonnée ».

Une fois franchie la lisière de la forêt, il n'y a plus qu'un frémissement d'ombres et de frottements. Laissons la vision et le visible pour l'écoute et le toucher, le beau paysage pour l'intensité, semble nous dire Naomi Kawase. Assaillis de petites perceptions, de bruits infimes de la forêt, les marcheurs sont aussi accompagnés de chants d'oiseaux invisibles. Des chants à peine ébauchés, qui s'interrompent, ne livrant que des fragments de strophe ce qui augmente notre désir d'écoute. De sorte que notre attention est toujours ouverte, interrogative, à l'écoute d'un *ensemble* remarquable : le murmure de la forêt (fig.5).

On ne peut quitter le Japon où la forêt constitue un référent essentiel de la culture et de l'identité sans mentionner la place prise par la forêt chez le maître mondial du film d'animation : Hayao Miyazaki. Ainsi, entre autres, la plus grande partie de son film *Princesse Mononoké* (1997), se passe dans une forêt primaire directement inspirée par la forêt de Yakushima. Représentée sous tous les plans, sous tous les angles, sous toutes les lumières, la forêt est bien le personnage principal. Les détails abondent et la caméra s'attarde sur les plantes, les fougères, les champignons, les mousses... insistant sur l'enchevêtrement des végétaux.

Figure 5. Écouteur géant pour percevoir les bruits de la forêt. Trois «écouteurs» de ce type, réalisés par les étudiants de l'École d'architecture avec le concours de l'Académie des Beaux Arts d'Estonie, ont été installés dans une forêt locale.

Source : <https://www.qwant.com/?q=estonian%20academy%20of%20arts&t=images&license=share&o=0:f918dd15ec19560f4e7585892b246672>



C'est encore le sonore qui, le plus souvent, permet une nouvelle expérience du sensible dans plusieurs films contemporains magnifiquement analysés par Jose Moure. Ainsi dans *La Libertad* (2001) de Lisandro Alonso (fig.6), film qui retrace une journée de la vie d'un bûcheron où « le spectateur, à travers les ombres et les lumières, les silences et les sons d'un forêt, finit par s'abandonner à un jeu de pures sensations visuelles, sonores, mais aussi haptiques ». Une autre qualité sensible est magnifiquement restituée par Albert Serrat dans *Honor de cavalleria* (2006) « un film que l'on savoure comme une partie de campagne ou une promenade en forêt... un film aux vertus médicinales qui délasse, non pas l'esprit, mais le corps comme un bain de sensations dans lequel le spectateur s'immerge pour réveiller ses sens ».

Nous laisserons Ernst Zürcher conclure par une belle question, fondamentale : « Est-ce que le chant des oiseaux ou le murmure d'un papillon sont, outre leur beauté, utiles à la vie des arbres voire totalement indispensables ? »



Figure 6. La Libertad de Lisandro Alonso (2001)

Source : <https://www.qwant.com/?q=la%20libertad%202001%20Alonso&t=images&license=share&o=0:04e8d9b2e658beee01233085590fa215>

Ce qu'il faut retenir

- Comme la littérature et la peinture avant lui, le cinéma accorde plus d'importance à l'arbre qu'à la forêt.
- Présent de façon continue au cours de la brève histoire du cinéma, la figure de l'arbre nous rappelle que les formes élémentaires d'émerveillement devant la nature ne sont pas mortes.
- La forêt, quant à elle, parce qu'elle substitue l'effervescence et la prolifération à l'arbre individuel, part à l'assaut de tous nos sens et séduit un cinéma préférant la sensation à la dramatisation.
- De cette immersion en forêt, recherchée par le cinéma, se dégage alors une qualité autre. Supérieure à celle produite par la vue ? Toujours est-il, comme l'a si bien dit Aldo Leopold : « Le sens de ce qui est beau se transforme alors en un sentiment de respect pour l'écosystème de la forêt ».

Pour en savoir plus

Augustin Berque, *Le Sauvage et l'artifice : les japonais devant la nature*, Gallimard, 1986

Aldo Leopold, *Almanach d'un compté des sables*, Flammarion, 2000

Jean Mottet, (dir.) *La Forêt sonore*, Champ vallon, 2017

David G.Haskell, *Ecoute l'arbre et la feuille*, Flammarion, 2017

Henry David Thoreau, *Walden ou la vie dans les bois*, Paris, Albin Michel, 2017

Ernst Zürcher, *Les Arbres entre visible et invisible*, Actes Sud, 2016

Les nouveaux usages de la forêt : quelles opportunités ? Quelles contraintes ?

La chasse en forêt a depuis très longtemps été l'objet de loisirs pour l'homme. Aujourd'hui, la forêt dans son ensemble est de plus en plus perçue comme espace de loisirs par une société en recherche de nature. Nos concitoyens se représentent la forêt comme un milieu naturel sauvage où bêtes et arbres constituent un écosystème particulier s'opposant à celui artificialisé des milieux agricoles et des villes, et en même temps un écrin de paix apparente où l'on retrouve ses racines, c'est-à-dire sa nature. Le naturel apparemment sauvage devient l'antidote du minéral urbain fabriqué. D'où l'idée de transformer cette relation quasi affective en une recherche de bien-être en forêt, voire même de thérapie. De multiples usages nouveaux de la forêt sont ainsi apparus dans les pays urbanisés et industrialisés. Les forêts publiques ou privées offrent aujourd'hui une palette d'activités qui constituent des moyens de mise en valeur parfois très originale. Le Code forestier les reconnaît sous l'une des trois fonctions de la forêt : la fonction sociale (L. 121-1). Ces activités sont-elles compatibles avec la production ligneuse souvent perçue par ces nouveaux usagers comme facteur perturbant du «droit» au loisir et au paysage, mais essentielle pour les propriétaires soucieux de l'équilibre économique de leur forêt ? Quels sont ces nouveaux usages ? Quelles opportunités et quelles contraintes génèrent-ils pour les propriétaires et pour les usagers ?

Les nouveaux usages : quels sont-ils ?

On peut schématiquement distinguer ceux qui ne se traduisent en forêt que par un usage discontinu et non apparent pour reprendre la distinction du code civil, comme la randonnée ou la course d'orientation, de ceux qui nécessitent des équipements particuliers, à l'exemple des accrobranches.

La forêt comme lieu de « respiration personnelle »

Le «droit» de promenade ou de passage arrive largement en tête : les visites annuelles de forêts en France se situent entre 200 et 700 millions selon les estimations. Lieu généralement ouvert, la forêt est considérée dans l'opinion comme un lieu accessible à tous, voire parfois comme non approprié et donc patrimoine de la nation. Le droit de propriété qui s'y exerce légalement, que ce soit dans les forêts domaniales ou de droit privé, reste enfoui dans les consciences, le «droit» à la promenade voire à la nature et au paysage primant tout autre considération. Tant et si bien que fleurissent depuis quelques dizaines d'années des pancartes rappelant les droits mais aussi les devoirs de chacun (fig.1). Car le « passage innocent » que relève le droit pour admettre qu'il n'y a pas de sanction vis-à-vis du promeneur s'est traduit par des pratiques fort préjudiciables pour la forêt dans des cas certes particuliers mais nombreux. Ainsi, le piétinement par des milliers de visiteurs a conduit les forestiers à devoir canaliser les foules par des sentiers balisés, voire éducatifs, afin de les éveiller à la gestion forestière ou plus simplement à la vie des arbres. 450 agents (équivalent temps plein) de l'Office National des Forêts (O.N.F) y étaient dédiés en 2016.



Figure 1. Panneau d'interdiction du «free ride» en forêt publique - source : ONF

La pratique nouvelle du vélo tout terrain, ou tout chemin, a pris tout son essor : le nombre là aussi cause au sol et aux racines de sérieux dommages, d'autant qu'il est plus amusant de faire des dérapages périlleux que de rouler en ligne ! Sont apparus les engins à moteur, à deux ou quatre roues : motos «vertes», quads, etc. Les manifestations collectives sont l'objet d'autorisations officielles et sollicitent le plus souvent le forestier pour trouver un accord sur des itinéraires appropriés. La pénétration d'engins isolés demeure beaucoup plus volatile et difficile dans la pratique à contrôler surtout pour un véhicule non immatriculé.

Les **chemins ont fait l'objet de classement protecteur**, tout spécialement par le plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées de l'article L. 361-1 du Code de l'Environnement : la continuité des chemins ruraux doit être assurée dès lors que le chemin en question figure dans ce plan. Au-delà et vis-à-vis de la propriété privée, soit volontairement soit à la demande du département vis-à-vis d'un propriétaire consentant, des conventions ont accordé le droit de passage le plus souvent temporaire – à l'exclusion d'un droit à servitude – afin de permettre l'instauration d'un circuit de promenade, ou de relier des tronçons de chemins ruraux au sein d'une « boucle départementale ou locale. » Une cellule départementale au sein du conseil départemental est dédiée à cette mission (création, balisage et entretien) et financée par la partie de taxe d'aménagement propre aux espaces verts (article L. 331-3 du Code de l'Urbanisme). Ajoutons que les chemins de grandes randonnées (GR) sillonnent la France et traversent un grand nombre d'espaces forestiers. Gérés par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, ils ont pour assiette en grande majorité des chemins ruraux, voire communaux.

Récemment apparue et en plein développement, la sylvothérapie consiste en « bain de forêt » (concept né au Japon) et « embrassade d'arbres » aux vertus apparemment curatives pour la personne humaine (fig.2). Les cinq sens sont mis à contribution vis-à-vis de tout l'écosystème forestier. Le thérapeute est seul

rémunéré, la balade en forêt étant d'abord anti-stress avant d'être qualifiée quelquefois abusivement pour guérir de bien d'autres maladies. L'arbre devient un être communicant dont l'approche sensible ouvre à une qualité de vie renouvelée. Mais il peut aussi parfois entraîner des allergies !

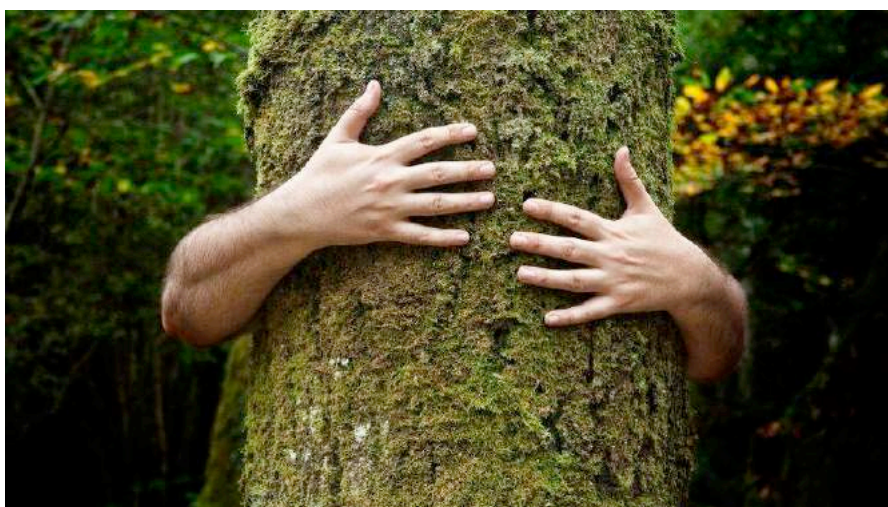


Figure 2. Une pratique qui devient courante

Les nouveaux usages de la forêt : grandeur et servitude

Les forestiers sont dans leur majorité sensibles à l'intérêt nouveau du public pour leur forêt. L'ampleur du phénomène exige cependant d'eux une grande vigilance quant aux conséquences d'une fréquentation de masse. D'où la nécessité d'aménagements, du reste souhaités par la plupart des usagers qui recherchent une forêt aménagée plutôt qu'une « forêt sauvage. » Or, dans l'immense majorité des cas, aucune rémunération n'est perçue, voire possible à mettre en œuvre individuellement même si le code forestier introduit le mot « aménités environnementales et sociales » dans son article L. 121-2-2. Les forestiers ont soulevé deux questions essentielles : celle de l'entretien des sentiers munis de panneaux et de leur coût, d'une part, celle l'assurance surtout dans les régions à fort risque d'incendie, d'autre part. Les réponses apportées ou à apporter sont d'une infinie variété et nous ne pouvons dans ce cadre limité les citer toutes. À titre d'exemple, nous en exposons quelques unes, sans oublier celles du législateur.

L'ONF s'est particulièrement engagé dans le balisage éducatif, le plus souvent avec l'appui financier des collectivités territoriales concernées. Il a mis au point un « schéma d'accueil du public en forêt » pour cadrer la stratégie d'accueil du public et sa gouvernance à l'échelle d'une forêt. Il s'est aussi engagé dans un programme de présentation des forêts domaniales sur le portail internet « onf.fr » avec la marque déposée « en forêt » pour « vivre la forêt autrement » (courses d'orientation, chasse au trésor, randonnées guidées, jeu d'aventure). Des applications sur smartphones ont été mises au point notamment pour des « balades branchées » en forêt de Fontainebleau. Il a développé divers partenariats avec des institutions et organismes intervenant dans le domaine sportif, notamment avec la « mission nationale véloroute et voies vertes. » Enfin, et point particulièrement important vis-à-vis de la gestion forestière des sites les plus sensibles à la fonction sociale, les coupes rases vont d'ici 2024 y disparaître, le traitement en futaie régulière faisant place à la futaie irrégulière à couvert permanent. La « forêt paysage » devient prépondérante.

Vis-à-vis du risque incendie de forêt, des plans de prévention ont été mis au point dans les zones exposées. Certains départements ont même reconnu une responsabilité d'aggravation du risque par l'ouverture de chemins de randonnée et ont assuré des forêts y compris privées soit en dommages sur une certaine largeur de part et d'autre du chemin, soit en responsabilité civile, fort difficile cependant à mettre en œuvre le jour où surviennent des dommages de la part de promeneurs volatils par nature.

Les réponses du droit

Venant compléter les articles L. 161-1 et R. 163-6 du Code forestier réprimant la circulation de véhicules en forêt sur des chemins interdits ou en dehors de ceux-ci, l'article L. 362-1 du Code de l'environnement interdit toute circulation de véhicules à moteur en dehors des voies ouvertes à la circulation tels que les chemins ruraux ou communaux sauf services publics et usages professionnels. Par ailleurs le maire peut, par arrêté motivé pour la protection des espaces naturels, interdire l'accès de certaines voies ou secteurs de la commune (article L. 2213-4 du CGCT.). L'article L. 365-1 du code de l'environnement essaie de limiter la responsabilité civile ou administrative des propriétaires à l'occasion d'accidents dans un parc national, réserve naturelle, voies et chemins à l'occasion de la circulation des piétons ou de la pratique d'activités de loisirs : la décision d'un juge doit être appréciée au regard des risques inhérents à la circulation dans des espaces naturels ayant fait l'objet d'aménagements limités dans le but de conservation des milieux et compte tenu des informations prises dans le cadre de la police de la circulation.

La forêt, nouveau support d'activités ludiques

L'arbre devient dans ce cas un élément essentiel du sport ou de l'activité que l'on pratique : l'espace forestier est fermé, organisé et approprié à telle ou telle activité ; son entrée est payante.

Classiquement, le ski ou encore le golf en sont des exemples courants et connus. Les parcours boisés rendent leur pratique agréable à la fois par leur paysage, mais aussi par leur effet de maintien des terres ou de la neige, voir par leur ombrage. Les accrobranches (fig.3) nés il y a une quinzaine d'années se sont largement développés puisqu'au nombre de près de 800 en France actuellement. Les arbres de haut jet supportent tyroliennes, échelles, câbles, élastiques, cordages en tous genres horizontaux ou verticaux, etc. Le nombre d'ateliers c'est-à-dire de changements de caps ou de hauteur est variable. Les sécurités s'apparentent à celles en pratique dans l'escalade. Ouverts essentiellement 6 mois par an, les accrobranches reçoivent des jeunes principalement avec une nette majorité de scolaires. La forêt demeure un support mieux apprécié que des mats de béton ou d'acier qui pourraient présenter le même usage



Figure 3. L'accrobranche : une activité plébiscitée par les jeunes -
source : M. Gizard

Il en est de même des cabanes perchées, qui se multiplient. Elles s'enroulent autour du tronc mais sont souvent supportées par des pieux fichés au sol. Le balancement des arbres sous le vent demeurant exceptionnel, limite à la « vie nature. » Aucune alimentation électrique ne peut pallier le coucher du soleil, voire les rigueurs du climat, la vie naturelle a ses rythmes. Elles s'inscrivent dans un centre qui leur est dédié, à mi-chemin d'une hôtellerie et d'un camping sous tente. Dans un cas comme dans l'autre, les équipements sont fixés sur l'arbre sans clous ni vis, mais par des sangles et baudriers qui respectent en principe l'arbre lui-même. Aucun câble, fil de fer, vis ou pointes ne peuvent finir par s'inscrire dans le tronc de l'arbre, au risque de l'endommager, voire de le cisailer. Au sol, des installations de yourtes ou de cabanes en bois se multiplient ayant la forêt comme écrin.

En guise de conclusions

Quelle différence ou connexité y-a-t-il entre ce que recherchent nos contemporains en forêt et ce que recherchaient les sociétés préindustrielles ? Entre la sensibilité à la forêt assimilée à la vraie nature et aux mystères redoutés de l'état sauvage ? Les besoins n'étaient pas les mêmes : résidence d'animaux propres à la chasse, mais lieux du loup qui vient à vouloir manger le Petit Chaperon Rouge. Réserve de bois nécessaire au feu de la cuisine et de la chaudière pour l'hiver, mais aussi lieu de refuge pour Blanche-Neige ou Robin des Bois. Aujourd'hui havre de silence et d'apparente harmonie qualifiée d'écosystème, contre la puissance et la brutalité du monde minéral urbain, secret que les arbres livrent pour que l'homme puisse découvrir sa propre mesure, contemplation du mystère contre les technologies de mise à nu du rapport de l'homme à lui-même. Il est significatif que les nouveaux usages sociaux de la forêt tournent la plupart autour du sport, c'est-à-dire du rapport de l'homme à son corps. Ces grandes formes vivantes que sont les arbres demeurent décidément une provocation à la contemplation, voire à l'émerveillement.



Figure 4. Course en forêt - source : [Robin McConnell](#) — [Flickr:LairigGhru-8246](#)

Ce qu'il faut retenir

- Outre ses fonctions économiques et écologiques, la forêt remplit une fonction sociale qui se traduit aujourd'hui par de « nouveaux usages » au service du public.
- Marcher, respirer, contempler sont les demandes les plus courantes. Pour les satisfaire, des chemins sont ouverts au cœur d'écosystèmes et de paysages perçus comme « naturels ».
- La concurrence avec les autres fonctions de la forêt, (protection et production), est source de conflits que le droit forestier et le droit de l'environnement s'efforcent de régler.
- Les activités ludiques voire thérapeutiques en forêt ne cessent de croître. Les propriétaires sont plutôt satisfaits de cet intérêt nouveau pour les forêts qu'ils ont contribué à conserver et développer, tout en s'inquiétant des excès qu'il peut générer.

Recommandations : voir également la fiche 4.07

La réponse du droit.

Ces nouveaux usages n'ont pas manqué d'inquiéter les urbanistes et aménageurs, alors que les forestiers en sont plutôt satisfaits, voire amusés. Le code de l'urbanisme exige que les parcs d'attraction ou aires de jeux soient assujettis à un permis d'aménager, au moins à une déclaration préalable (articles R. 421-19 à 421-5). La question d'aires de stationnement de véhicules fait difficulté, y compris vis-à-vis de l'autorisation de défrichement du code forestier : l'article L. 341-1 étend son champ d'application au changement de destination. Enfin l'entrepreneur de jeux doit se soucier du classement dont la forêt peut être l'objet : espace boisés classé de l'article L. 113-1 du Code de l'urbanisme, site inscrit ou classé, et tout d'abord règlement du plan local d'urbanisme (Cour Administrative d'appel de Bordeaux, 20 Février 2014, n° 12BX00684.)

Quels futurs pour les forêts françaises ?

1. Ce que nous disent les études prospectives

Le secteur forêt-bois est soumis à des forces évolutives multiples : mondialisation, émergence d'une bio-économie circulaire durable visant à la fois le bien-être sociétal et le nécessaire maintien des conditions de la vie sur la planète (climat, biodiversité, sols...), sentiment croissant d'une responsabilité collective sur les forêts, nombreuses incertitudes sur le long terme. Par ailleurs, grande est la diversité des forêts, de leurs modes de gestion, de leurs liens avec les territoires, ainsi que celle des attentes de la société (dans toutes ses composantes) vis-à-vis des forêts. Enfin, le secteur forêt-bois est, par nature, marqué par la dimension du temps long. S'interroger sur le(s) futur(s) et essayer de le(s) anticiper revêt donc un caractère crucial.

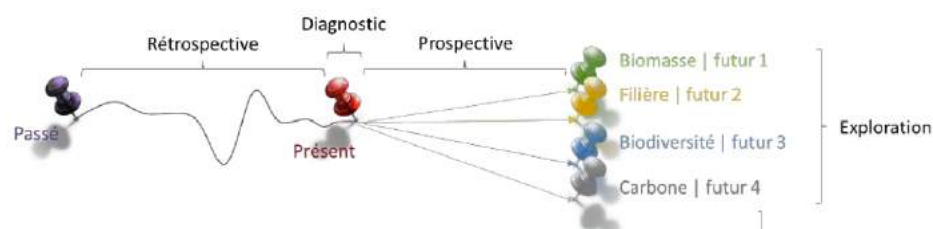
Malgré la complexité du problème, des outils existent - parmi lesquels la prospective - pour éclairer le futur et permettre de fonder plus rigoureusement des politiques publiques et des stratégies combinant le souhaitable et le possible. La présente fiche illustre les apports de quelques exercices de prospective appliqués au secteur forêt-bois, conduits en France ces dernières années.

L'approche prospective ou éclairer la route au-delà de la portée des phares

Parmi les définitions multiples de la prospective, la plus concise est « *le moyen de découvrir ou d'inventer, d'examiner et d'évaluer, et proposer des futurs possibles, probables et souhaitables* » (Hurmekoski, Hetemäki, 2013). La prospective part de l'hypothèse que l'avenir n'est pas déterminé à l'avance, sinon on le connaîtrait ! Mais il ne se crée pas non plus à partir de zéro, et il existe des inerties et des évolutions sur lesquels on peut agir. On peut donc tenter **d'explorer les futurs possibles, à travers une démarche collective et interdisciplinaire**. Parmi les différentes méthodes, la plus communément utilisée, en particulier dans le secteur forestier, est celle des **scénarios**, du fait de sa flexibilité, de la possible prise en compte d'aspects qualitatifs et quantitatifs, sans qu'un consensus soit à rechercher. En outre, le caractère visuel de sa structure facilite sa compréhension et son appropriation, rendues elles-mêmes plus aisées par une transcription des scénarios sous forme narrative. Les principes de cette méthode sont décrits en figure 1. Trois exemples de prospectives conduites en France sur le secteur forestier, sont ensuite présentés.

Figure 1. Exemple de démarche de prospective classique en 2 étapes

(d'après F. Bonin, 2018)



1. « *Comment sommes-nous arrivés là ?* » : rétrospective et diagnostic - 2. « *Que peut-il advenir et que pouvons-nous faire ?* » : évolution des variables du système et exploration du champ des possibles (on part du présent pour arriver aux futurs possibles) avec des scénarios contrastés, voire caricaturaux, mais cohérents.

Des scénarios d'avenir pour la forêt, l'industrie du bois et leurs liaisons au territoire : la prospective INRA (1998) Source Savini et al., 2001 <https://www7.inra.fr/dpenv/pdf/SaviniD20.pdf>

Ce travail, a mobilisé pendant plus d'un an une centaine de personnes : acteurs économiques de l'ensemble de la filière, administrations, élus, collectivités locales, experts, chercheurs... Il visait à fournir une base de réflexion pour l'orientation des recherches forestières de l'Institut, mais aussi pour les acteurs de la filière forêt-bois et de l'environnement, et de l'aménagement du territoire.

Pour faciliter la lecture et le débat des acteurs, le nombre de scénarios a été limité. On a choisi de restreindre les hypothèses d'évolution au moyen terme (horizon 2020) et de mettre l'accent sur les problèmes internes de la filière, ceux sur lesquels elle peut agir, plutôt que sur les facteurs externes. L'exercice a d'abord identifié quelques **grands enjeux** : accroissement de la ressource française, déficit chronique de la récolte intérieure, problèmes de compétitivité de la filière bois, diversification des fonctions de la forêt, poids croissant des questions environnementales, le contexte européen. Puis, deux questions structurantes ont été dégagées : a) le bois restera-t-il la production principale de la forêt française ; b) sa production, et surtout la mobilisation de la ressource, resteront-elles compatibles avec l'évolution de l'industrie, en particulier avec les besoins de la 2^e transformation ? La formalisation de ces questions a conduit à définir 2 « axes » servant de base à la grille de scénarios (fig.2). Le croisement de ces deux axes, l'un politique, l'autre économique, détermine 4 scénarios alternatifs mais contigus.

	Découplage Forêt/industrie LOGIQUE : TERRITOIRE	Non-Découplage Forêt/industrie LOGIQUE : FILIÈRE
Bois + Multifonction OBJECTIF : VALORISATION DU BOIS	Scénario I Tendanciel instable - Au 1er plan : la ressource forestière - Attentes/forêt : fonctions bois, sous contrainte multifonctionnelle dans une approche territoire global - Industrie : import croissant de bois adapté et peu cher - Risque ; à terme, perte du débouché bois d'industrie, et délocalisation de certaines fonctions de production ?	Scénario II Industrie et multifonctionnalité - Au 1er plan : la fixation d'industries, d'emplois et de valeur ajoutée - Attentes/forêt : fonctions bois, sous contrainte multifonctionnelle dans une approche filière - Exploitation pour le bois de l'ensemble de la forêt, sous contrainte multifonctionnelle - Plantations accrues de peupliers et résineux - Exploitation notable pour le bois d'industrie - Possibilité de gestion multifonctionnelle si conditions réglementaires adaptées
Non-bois OBJECTIF : VALORISATION DES AUTRES FONCTIONS	Scénario III Tout Territorial - Au 1er plan : la fonction purement territoriale de la forêt - Attentes/forêt : autres fonctions dans une approche territoire global - Forte régression de l'industrie - Tourisme, aménagement et cadre de vie - Mais difficulté de financement des fonctions non marchandes à grande échelle. D'où peut-être de vastes surfaces «naturelles» peu gérées, avec fermeture des paysages, incendies accrues ? - Arrêt probable des plantations et de la croissance de la surface forestière	Scénario IV Forêts spécialisées - Au 1er plan : forêts spécialisées - Spécialisation des fonctions et des espaces (bois intensif/autres fins) - Attentes/forêt : fonctions spécialisées dont bois, dans une approche filière et territoires spécialisés - L'intégration concerne une partie seulement des surfaces, avec éventuellement une ligniculture intensive et adaptée à la demande industrielle - L'autre partie des surfaces (la plus importante) est laissée aux fonctions non marchandes strictement - Gestion toutefois possible, financée par une taxe sur la filière et une exploitation périodique

Figure 2. Synthèse des quatre scénarios exploratoires (Source : Sébillotte et al. - INRA -1998)

Cette étude a suscité beaucoup d'intérêt auprès des acteurs nationaux et régionaux de la filière. Ses résultats, sont encore largement d'actualité, même si la question du changement climatique, à l'époque encore peu perçue, n'y apparaît guère. Ils ont servi à l'INRA pour nourrir le schéma directeur de son Département en charge des forêts, ainsi qu'à prioriser d'importants recrutements de chercheurs forestiers.

Quel rôle pour les forêts et la filière forêt-bois françaises dans l'atténuation du changement climatique (CC) ? Une étude des freins et leviers forestiers à l'horizon 2050

Source : <http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Etudes/Toutes-les-actualites/Forets-filiere-foret-bois-francaises-et-attenuation-du-changement-climatique>

Ce travail, commandité par le Ministère de l'Agriculture et publié en 2017 par un consortium INRA/IGN, s'est intéressé à la façon dont la filière forêt-bois dans son ensemble pourrait poursuivre, voire accroître, sa contribution à atténuer le CC (par limitation des émissions de gaz à effet de serre *GES*) en simulant les effets de plusieurs scénarios d'évolution de 2016 à 2050. Ceux-ci sont principalement basés

sur des modes plus ou moins actifs de gestion des forêts et sur l'importance des prélèvements annuels (fig.3) opérés pour alimenter la filière et favoriser le développement de la bioéconomie. Aspect original de l'étude, ces scénarios sont également soumis aux effets du changement climatique ainsi qu'aux risques liés à des aléas en série : tempêtes, incendies, bio-agresseurs, et font le cas échéant appel à la modélisation. Quel que soit le scénario, la filière forêt-bois démontre une capacité d'atténuation du CC qui reste forte et pourrait même augmenter. Bien que limitant le stockage du carbone en forêt, l'intensification forestière contribue à l'atténuation des émissions de GES dont une partie est évitée, par l'usage du matériau ou de l'énergie bois plutôt que de produits concurrents moins vertueux (fig.3). De ce fait, elle améliore la résilience de la filière face aux crises : climat, incendies, tempêtes ou bio-agresseurs.

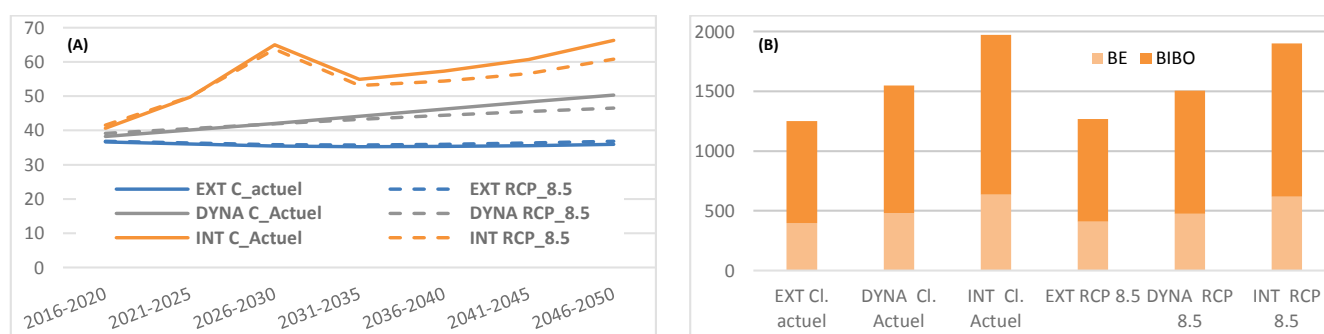


Figure 3 : Emissions de GES évitées par effet de substitution des produits issus de la filière selon les trois scénarios de gestion et les deux options climatiques, climat actuel et climat dégradé (RCP 8.5).

(A) Stockage annuel en MtCO₂ eq/an ; (B) Stockage cumulé 2016-2050 en MtCO₂ eq - BE : bois énergie - BIBO : bois d'industrie et bois d'oeuvre. Les scénarios de gestion forestière sont : ❶ « Extensification », dans lequel les niveaux de récolte actuels seraient maintenus, ce qui diminuerait les taux de prélèvement, et où les acteurs seraient les plus passifs face au changement climatique comptant sur les capacités d'adaptation des forêts ; ❷ « Dynamiques territoriales » dans lequel les taux de prélèvement actuels seraient globalement maintenus, ce qui augmenterait l'intensification ; ❸ « Intensification avec plan de reboisement » qui combinerait l'accroissement des taux de prélèvement dans toutes les zones où c'est envisageable avec une politique volontariste de reboisement visant 500 000 ha sur dix ans en remplacement de peuplements peu productifs ou en impasse sylvicole par des nouvelles plantations plus productives. (Source : Dhôte et al. 2017)

La démarche prospective au service d'un développement forestier intégré ; le cas landais

Source : Banos et al. - http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/62005/RFF_2016_68_3_231_Banos.pdf?sequence=1

Coordonnée par IRSTEA, cette étude (2016) vise à déterminer les conditions d'une approche intégrée du développement du secteur forêt-bois fondé sur une prise en compte plus forte des compromis et synergies entre différents enjeux à l'échelle du massif landais, articulés avec d'autres activités (agriculture, tourisme, urbanisation). Elle a été conduite en 3 étapes : a. **un état des lieux** du développement forestier et de ses variables structurantes ; b. **une construction de scénarios exploratoires** ; c. une **analyse rétroactive** visant à définir un **futur souhaité** et une stratégie d'action avec les acteurs impliqués dans la démarche. Par rapport aux deux études prospectives décrites plus haut qui s'arrêtent aux scénarios exploratoires, celle-ci va plus loin avec les étapes c. et d. compte tenu des objectifs finalisés du projet.

Les variables-clés retenues à la suite de l'état des lieux sont au nombre de 9 et assorties d'hypothèses d'évolution (fig.4 p. suivante) qui reflètent des préoccupations spécifiques du massif landais. Dans le contexte de la filière forêt-bois locale, les acteurs considèrent la transformation du tissu industriel comme conditionnant le devenir du développement forestier. Cette articulation de la demande industrielle et de l'offre sylvicole se retrouve dans les cinq combinaisons choisies qui structurent les scénarios (Banos et al., 2016). L'analyse rétroactive du futur souhaité a mis en évidence une légère augmentation des volumes de bois disponibles sur pied et mobilisables afin de satisfaire une demande accrue de biomasse et d'améliorer les débouchés pour le bois d'oeuvre. La recherche d'une meilleure valeur ajoutée passe aussi par une diversification des débouchés industriels.

Mais l'étude souligne aussi le besoin d'améliorer la résilience du massif de pin maritime dans un contexte général d'exposition aux risques (tempêtes, bio-agresseurs, incendies), et de rechercher une diversification des pratiques dans les zones à enjeux (littoral, ripisylves, périurbain). Une meilleure résilience passe d'ailleurs en partie par un renfort de la conservation de la diversité biologique. Enfin, des réponses aux attentes sociétales en termes de loisirs apparaissent nécessaires.

Figure 4. Les variables clés, leurs hypothèses d'évolution et les combinaisons retenues. Les 5 scénarios élaborés, avec en ligne les variables clés et leurs hypothèses d'évolutions puis, en colonne, les différentes combinaisons retenues. (Source : Banos et al. 2016)

Scénarios	1 <i>Le tournant énergétique inachevé</i>	2 <i>Bioraffineries et conflits d'usages</i>	3 <i>Le gisement landais</i>	4 <i>L'économie verte forestière</i>	5 <i>Le pacte territorial</i>
Prix des bois du Pin maritime	Atonie persistante	Hausse liée à la biomasse	Atonie persistante	Hausse liée au bois d'œuvre	Atonie persistante
Tissu industriel régional	Statu quo (Trituration)	Mutation (énergie, chimie verte)	Déclin	Diversification (éco-construction, chimie verte)	Déclin
Propriété forestière	Délégation de gestion	Grands propriétaires	Délégation de gestion	Grands propriétaires	Regroupement propriétaires
Offre sylvicole	Modérément diversifiée	Diversifiée avec essences exotiques	Priorité au rendement	Diversifiée avec essences exotiques	Diversifiée avec essences bois d'œuvre
Services écosystémiques	Offre faible	Offre modérée « Services joints » à la production	Offre faible	Offre forte Zonages & éco-conditionnalité	Offre modérée Initiatives privées des propriétaires
Gouvernance	Gouvernement à distance	Gouvernance sectorielle coordonnée	Gouvernement à distance	Gouvernance multi-échelle	Gouvernance multi-échelle
Organisation territoriale	Attractivité littorale & sanctuaire forestier	Attractivité littorale & pression agricole	Urbanisation diffuse	Attractivité littorale & sanctuaire forestier	Attractivité diffuse
Représentations sociales de la forêt	Ségrégation des visions naturalistes et productives	Ségrégation des visions naturalistes et productives	Priorité à la production	Synergies via les services écosystémiques	Coexistence des visions naturalistes et productives
Gestion du risque incendie	Maintien - Assurance privée	Maintien - Assurance privée	Perte d'efficacité	Renforcement - soutien public à l'assurance	Maintien - soutien des collectivités locales

En guise de réflexions conclusives des trois exemples présentés...

- Les démarches anticipatrices de la prospective sont particulièrement pertinentes dans le cas des systèmes forestiers marqués par des enjeux multiples, de nombreuses incertitudes et le temps long.
- Elles n'ont pas de capacités prédictives mais peuvent éclairer efficacement des choix politiques et stratégiques.
- Le choix des scénarios peut grandement bénéficier des apports de la modélisation des dynamiques forestières, permettant ainsi la prise en compte de services écosystémiques variés.
- À l'image de la disposition des réverbères en certains points d'une rue, l'éclairage apporté par une prospective dépend fortement des objectifs de son commanditaire.
- *La prospective est un outil hybride situé à l'interface entre science et société, entre expertise et participation* (Berger et al., 2007). De ce fait, l'exercice de prospective constitue un espace de dialogue et d'écoute favorisant un apprentissage commun entre les parties prenantes ; il contribue ainsi à consolider la réalité de la filière forêt-bois.
- La diversité des attentes de la société vis-à-vis du secteur forestier justifierait des efforts plus musclés de communication et de restitution des résultats de prospective, pour favoriser une meilleure appropriation.

Recommandation : voir également la fiche 3.01

Ce qu'il faut retenir

- Par essence soucieux du long terme et planificateurs, les forestiers se sont tournés ces dernières années vers l'analyse prospective
- Les études prospectives sur les systèmes forestiers réalisées en France démontrent l'intérêt de la démarche pour éclairer des futurs possibles
- La plupart de ces études se limitent à l'identification de scénarios. Peu abordent la question des futurs souhaités et du choix des trajectoires pour y parvenir
- Une articulation plus forte entre les résultats des prospectives et l'élaboration de politiques et stratégies est à encourager